



Pour une mondialisation au bénéfice de tous

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT
RAPPORT ANNUEL 2007

Table des matières

- 1 Avant-propos : réforme, renouveau, résultats
- 2 Une mondialisation inclusive
- 6 Le PNUD et les Nations Unies en cours de réforme : appui coordonné pour le développement
- 12 Les programmes du PNUD, fondements de sociétés fortes et équitables
- 13 Réduction de la pauvreté : la voie de l'inclusion économique et du développement humain
- 20 Gouvernance démocratique : participation généralisée et effective
- 28 Prévention des crises et relèvement : gestion des menaces et stabilisation
- 33 Environnement et énergie : accès et sécurité
- 37 Un partenaire au développement efficace et responsable
- 42 Ressources du PNUD

En couverture :

Au Ghana, ces femmes poncent du bois destiné à fabriquer du mobilier de jardin pour l'exportation. De par leur métier, elles sont reliées à l'économie mondiale en pleine croissance.

Réforme, renouveau, résultats

L'examen des activités du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au cours de l'année écoulée met clairement en évidence le double défi auquel nous faisons face. Il y a tout d'abord l'effort de cohérence générale et le programme « Unis dans l'action » qui sont d'une importance primordiale pour l'ensemble du système de développement des Nations Unies. En tant que président du Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD), l'Administrateur du PNUD a, de concert avec ses collègues des Nations Unies, un rôle tout particulier à jouer dans la réforme de l'Organisation. Dans la mise en place des mesures requises pour accroître l'efficacité et l'efficacité de celle-ci au niveau des pays, nous ne visons pas à amalgamer les divers mandats ou organismes, mais bien plutôt à faire fond sur les compétences et l'expertise de ces organismes de manière à ce que les Nations Unies agissent de manière plus harmonieuse et élaborent de façon plus efficace les liens qui existent entre les activités au niveau des pays et le débat mondial des politiques.

Le second défi que nous avons à relever est un défi qui nous est propre. Le PNUD est un partenaire clé dans les activités de renforcement des capacités axées sur quatre domaines : réduction de la pauvreté, gouvernance démocratique, environnement et énergie, prévention des crises et relèvement. Comme il est énoncé dans notre Plan stratégique 2008-2011, nous devons continuer d'agir sur le terrain dans ces domaines, en apportant aux pays bénéficiaires de nos programmes des connaissances, des conseils de politiques, des appuis de plaidoyer et une assistance technique, sur la base des bonnes pratiques accumulées et de notre avantage comparatif. Ce faisant toutefois, il faut également que nous nous désengagions des activités sectorielles et sous-sectorielles relevant du mandat spécifique d'autres entités. Ainsi, loin de perpétuer une situation pouvant être perçue comme un conflit d'intérêts, nos actions en tant qu'organisation stratégique axée sur les politiques et focalisée sur son

mandat fondamental et sur les activités d'un système des coordonnateurs résidents englobant l'ensemble des Nations Unies seront pleinement complémentaires et permettront à l'Organisation de jouer son rôle de principal partenaire des pays en matière de développement. Un PNUD rénové, judicieusement géré et bien doté en ressources, ainsi que l'a reconnu le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, apportera un appui indispensable au système des coordonnateurs résidents de même qu'à l'ensemble du système de développement des Nations Unies.

La force profonde du PNUD réside dans ce double rôle. Nos travaux seront en conséquence de plus en plus stratégiques, intégrateurs, orientés vers les relations intersectorielles et consacrés à l'exécution de



notre mandat fondamental, qui est d'œuvrer avec les pays en développement pour appuyer un processus de renforcement des capacités visant à établir des institutions nationales fortes et un cadre de gouvernance qui accélère le développement et qui bénéficie à toute la population.

En cette année qui marque le point médian de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), fixée à 2015, le PNUD a un rôle crucial à jouer au sein du système des Nations Unies pour le développement, par sa coopération avec les pays à l'appui des efforts qu'ils déploient pour lutter contre la pauvreté en vue de l'instauration d'une croissance pro-pauvres inclusive et d'un développement humain pour tous.

Kemal Derviş
Administrateur du PNUD

L'Administrateur du PNUD Kemal Derviş (à dr.) rencontre Victor Mena (à g.), président d'une association de défense des droits des peuples autochtones, dans une plantation de caféiers du Costa Rica.

Une mondialisation inclusive

L'économie mondiale s'est avérée particulièrement robuste ces dernières années, le revenu mondial moyen par habitant progressant à une vitesse record. Nous avons également assisté à des améliorations significatives de la santé mondiale et d'autres indicateurs généraux du bien-être, notamment de l'espérance de vie.

« La mondialisation a fondamentalement changé l'économie mondiale et a fait des gagnants et des perdants. La réduction des inégalités, au sein des pays et entre eux, et l'instauration d'une mondialisation plus inclusive constituent le défi le plus important de notre époque en matière de développement. »

— *Kemal Derviş, Administrateur du PNUD*

Un groupe de pays en développement, représentant une forte part de la population du globe, se situe à l'avant-garde de la croissance mondiale. Ces pays, dont l'économie progresse plus rapidement que celle des pays développés, accèdent aux marchés des biens, des capitaux et des technologies; ils font commerce de plus en plus entre eux, ainsi qu'avec les pays riches. Ils commencent également à rattraper les pays

riches en matière de développement humain. Des millions de leurs ressortissants s'extirpent chaque année de la pauvreté et leur espérance de vie, leur taux de mortalité infantile et leur taux d'alphabétisation s'approchent de ceux des pays développés.

Un autre groupe de pays en développement, en nombre plus grand mais globalement moins peuplé, accuse par rapport aux pays riches un retard qui se creuse plus que jamais, notamment sur le plan économique. Certains ont également vu chuter leur espérance de vie, souvent sous l'effet de l'épidémie de VIH/sida. Les pays pauvres tendent également à être les plus vulnérables aux effets des changements climatiques et les moins prêts à atténuer leurs impacts.

L'écart qui sépare les gens riches des gens pauvres, dans les pays en développement tout comme dans les pays développés, se creuse lui aussi. Les 2 % les plus riches de la population adulte du monde possèdent aujourd'hui plus de la moitié de la richesse des ménages du monde alors que les 50 % les plus pauvres n'en possèdent qu'à peine 1 %. Les bénéfices de la croissance mondiale sont donc très inégalement répartis.

Quelles sont les conséquences de cet état de choses pour les défavorisés ? En 2007, plus d'un milliard de gens avaient des revenus pratiquement nuls (l'équivalent d'un dollar par jour ou moins par personne). Plus de la moitié de leurs dépenses était allouée à l'alimentation familiale, le reste servant au logement, à l'eau, à l'éducation et aux soins de santé. La plupart d'entre eux se procuraient leurs revenus par des emplois instables, sous rémunérés et parfois dangereux.

Durant les dernières décennies du XX^e siècle, il était considéré, cette opinion étant largement répandue, qu'une marée montante d'intégration économique mondiale bénéficierait à tous. Il en a été ainsi effectivement pour certains pays en développement qui progressent aujourd'hui à une vitesse telle

qu'ils commencent à rattraper les pays développés. Mais de nombreux autres pays pauvres n'ont pas été portés par la vague et ne sont toujours pas intégrés dans l'économie mondiale. On assiste de même à un phénomène analogue au sein de la plupart des pays, où de vastes segments de la population ne profitent pas des bienfaits de la croissance.

L'élimination de ces inégalités est le plus grand défi de développement de notre temps et ceci explique la place centrale occupée par le développement inclusif dans la mission des Nations Unies et du PNUD. En coopération avec d'autres organismes onusiens, le PNUD rassemble les instances gouvernementales, les organisations internationales, le secteur privé et les groupes de la société civile pour appuyer les efforts visant à instaurer les politiques et les institutions publiques dont les pays ont besoin pour réduire les disparités en matière de développement. Le PNUD est un partenaire multilatéral de confiance, à l'œuvre dans 166 pays qu'il aide à se doter des capacités requises pour mettre en œuvre un développement inclusif, contribuant ainsi à la réalisation des promesses de l'économie mondiale.

Raisons de l'importance des disparités

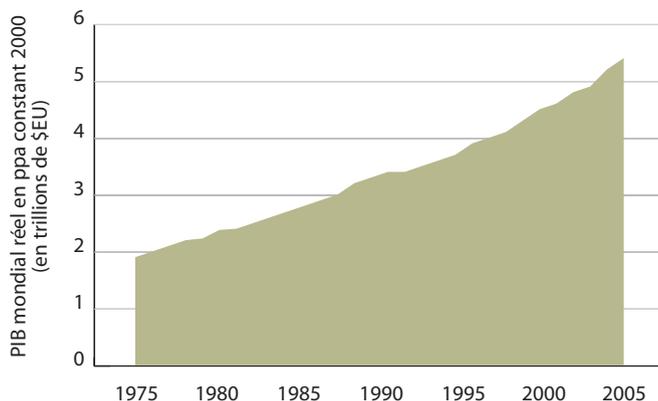
Les raisons justifiant les interventions face aux disparités croissantes entre les gens sont aujourd'hui d'une clarté limpide, abstraction faite même des principes largement acceptés de la justice et des droits de l'homme. Tout d'abord, plus les écarts se creusent et plus ils sont difficiles à combler. Il est amplement démontré, par exemple, qu'un niveau d'inégalité élevé réduit la vitesse à laquelle une croissance économique même rapide a des incidences sur l'atténuation de la pauvreté. Selon une estimation, il faut une croissance économique trois fois plus grande pour obtenir aujourd'hui les mêmes taux de réduction de la pauvreté que ce que l'on observait avant 1990 dans les pays à revenu intermédiaire.

Les disparités sont également source d'inefficacités dans les systèmes économiques et elles empêchent l'économie nationale et mondiale de recueillir toute la gamme des bénéfices à échoir de l'intégration économique. Les gens ne peuvent pas, par exemple, tirer parti des investissements consentis dans l'éducation et la formation. Les États ne recueillent pas la même quantité de recettes fiscales et autres que fournirait une population plus productive. Et si un agriculteur, faute d'autres moyens d'existence, abat un arbre dans une forêt ombrophile, son acte contribue dans le long terme aux changements climatiques dont les répercussions se font sentir dans le pays concerné et au-delà.

L'une des disparités mondiales les plus importantes est celle qui concerne le manque d'emplois décents et la faiblesse des revenus. Selon l'Organisation interna-

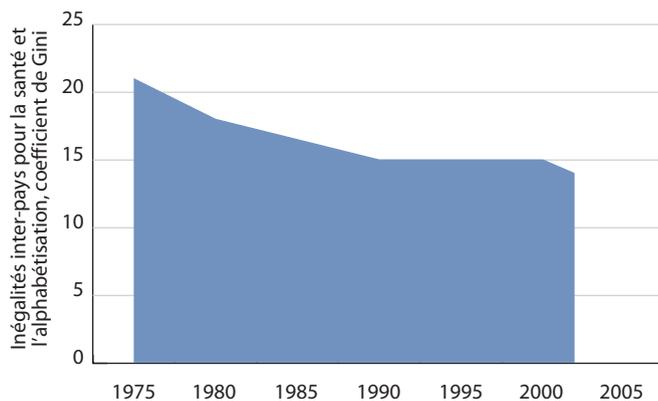
Tableau mitigé des progrès mondiaux

L'économie progresse...



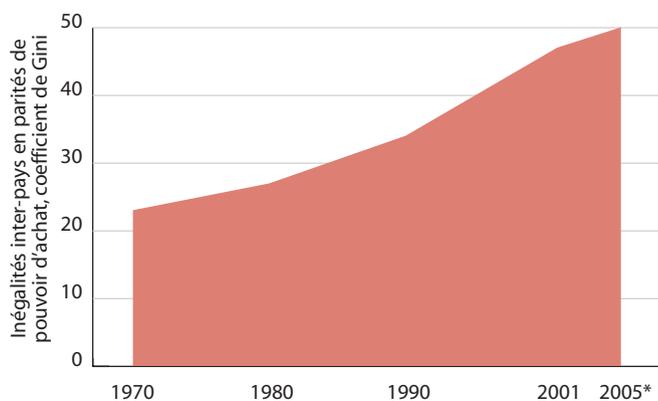
Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement mondial 2006*

Les écarts en matière de développement humain se comblent...



Source : Calculs du PNUD d'après des données de la Banque mondiale et du PNUD

Mais les inégalités économiques s'accroissent.



* Les chiffres pour 2005 sont calculés d'après un autre ensemble de données que pour les années précédentes.

Source : Angus Maddison, *The World Economy Historical Statistics* (jusqu'à 2003), Banque mondiale, *Indicateurs du développement mondial* (2005)

À Mumbai (Inde), un taudis où vit une femme pauvre devant un immeuble moderne neuf, image frappante du contraste qui s'accroît entre l'existence des riches et des pauvres.



tionale du Travail (OIT), quelque 200 millions de personnes de par le monde sont au chômage. Des millions d'autres, dont certains sont raisonnablement éduqués, n'ont pas d'emploi à la hauteur de leurs compétences. Le boom de l'économie mondiale n'a pas encore donné lieu à une création appréciable d'emplois décents : pour chaque point de pourcentage de la croissance mondiale, l'emploi dans le secteur formel n'a progressé que de 0,3 %.

Un autre domaine d'action prioritaire est celui de l'autonomisation et des droits des femmes. La discrimination envers les femmes est une ligne de faille qui traverse toutes les sociétés de par le monde, les différences n'étant qu'une question de degré. Les femmes sont invariablement moins payées que les hommes, ont souvent accès à moins de possibilités d'éducation et bénéficient généralement moins de l'utilisation des ressources naturelles. Bien que 200 millions d'entre elles soient entrées dans la population active au cours de la décennie qui s'est achevée en 2003, 60 % du milliard d'habitants les plus pauvres de notre planète sont des femmes. Les femmes occupent 60 % des emplois informels sous-protégés et sous-rémunérés, alors que leur taux d'emploi global est plus faible que celui des hommes.

Les disparités actuelles sont aussi étroitement liées aux impacts humains sur l'environnement. Les

ressources naturelles dont disposent les pauvres, terre, eau, combustible et autres, sont souvent de qualité inférieure, ce qui limite leur productivité. Dans leurs efforts visant à s'assurer des moyens d'existence, les pauvres peuvent aggraver la dégradation de leur environnement immédiat, ce qui les engage dans un cercle vicieux. À l'autre extrémité de la gamme se trouvent les gens et les pays riches, qui sont les plus gros consommateurs de ressources naturelles et qui disposent de moyens considérablement plus grands pour se protéger des impacts environnementaux tels que la pollution, les pénuries et les changements climatiques.

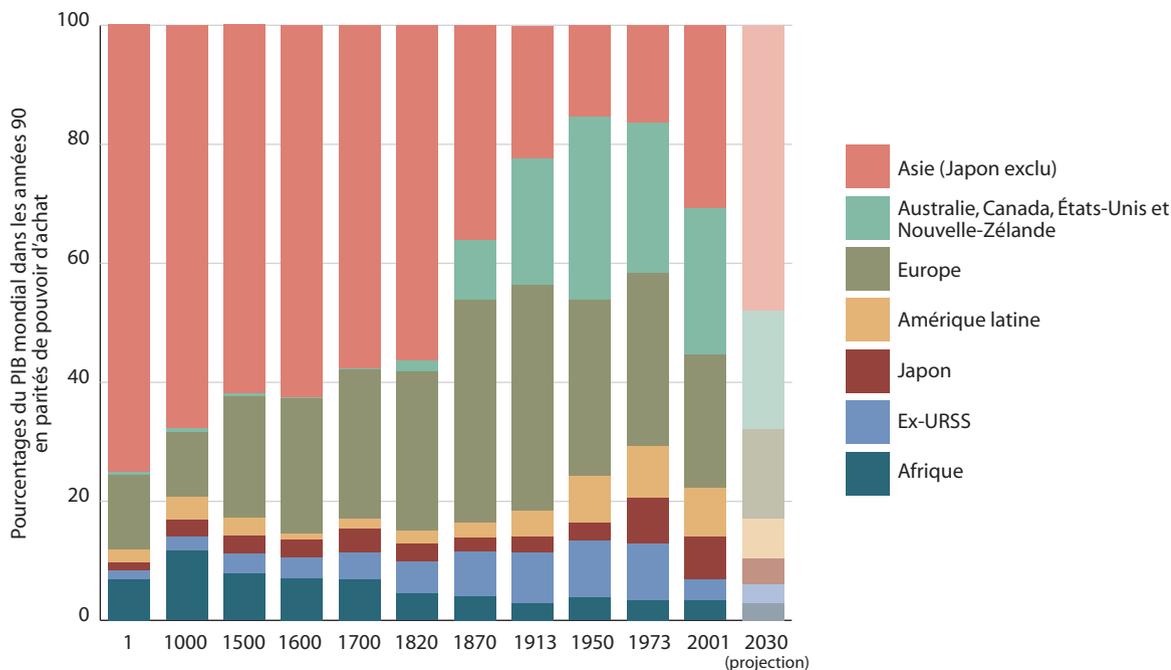
Ce que nous devons faire

Il faut, pour recueillir les promesses d'un monde intégré et plus sûr, susciter la volonté politique de réduire les disparités et mettre en œuvre des actions nationales et internationales concertées. Il ne s'agit essentiellement pas de faire la charité mais d'aider les gens à se doter de capacités et à tirer parti des possibilités qui s'offrent à eux d'améliorer leurs conditions de vie et leurs communautés de manière durable.

Il n'existe pas à ces fins de formule taille unique : chaque pays doit définir ses priorités et formuler des solutions adaptées au contexte national. Mais il existe un certain nombre de mesures fondamentales

Montée de l'Asie

Jusqu'au début du XIXe siècle, l'Asie dominait l'économie mondiale. Aujourd'hui, une croissance économique rapide aide la région à retrouver son ancienne puissance, bien que les progrès du développement varient considérablement d'un pays à l'autre et au sein de ces pays.



Source : Angus Maddison, *The World Economy: Historical Statistics 2003*

communes. Les pays ont besoin d'institutions capables de pratiquer une saine gouvernance économique. La participation démocratique peut assurer la prise en compte des réalités de la vie de toutes les classes sociales, pas seulement des riches et des puissants, dans les décisions économiques et les politiques publiques. La communauté internationale peut soutenir les efforts nationaux (notamment par la coopération Sud-Sud) et favoriser l'adoption de mesures visant à l'inclusivité en matière de commerce et d'investissement au niveau mondial.

Les Nations Unies, conformément aux valeurs universelles énoncées dans la Charte de l'Organisation, appuient les efforts collectifs déployés dans pratiquement tous les pays en développement. Les recherches qu'elles mènent, fondées sur des données et des analyses du monde entier, peuvent définir les problèmes et repérer les possibilités d'action. Les activités de plaidoyer et de coordination des Nations Unies peuvent rassembler les gens et les institutions en vue d'élaborer des solutions. Collectivement, les différents organismes du système ont apporté leur soutien aux pays à tous les stades du développement, depuis les pays à revenu intermédiaire jusqu'aux pays les moins avancés (PMA), et dans tous les grands secteurs d'activité, depuis l'agriculture et l'environnement jusqu'à la santé, l'éducation et l'emploi.

Le PNUD aide à intégrer et à coordonner les ressources des Nations Unies de manière à en assurer l'accessibilité, tout en exécutant ses propres programmes dans les domaines où son expertise est reconnue. En tant que partenaire au développement de confiance, il s'emploie à l'avènement d'un monde où la paix et la prospérité ne seront plus réservées à quelques privilégiés mais où tous les gens pourront en jouir et en bénéficier. ■

Le PNUD et les Nations Unies en cours de réforme : appui coordonné du développement

Il y a de cela un peu plus de 60 ans, l'Organisation des Nations Unies a été créée dans l'espoir que certains principes universels pourraient guider l'humanité, notamment la paix, les droits de l'homme, et la prospérité et la liberté partagées. Malgré les défis qu'elle a eu à relever depuis sa fondation, l'Organisation reste aujourd'hui l'incarnation de ces principes et a inscrit à son actif une longue liste d'efforts déployés pour en assurer l'application dans l'existence quotidienne des gens.

« L'impératif d'efficacité, de transparence et de responsabilisation est au cœur des demandes des États Membres concernant la réforme des Nations Unies et il constitue une pierre angulaire de mes propres priorités pour l'Organisation. »

— Le Secrétaire général des Nations Unies Ban Ki-moon

Propriété de tous les États-Membres, les Nations Unies jouissent d'une légitimité politique à nulle autre pareille. Elles contribuent à façonner les ordres du jour mondiaux mais elles répondent aussi aux besoins spécifiques de pays distincts. Leurs organismes de développement sont investis de mandats solides et possèdent une somme considérable de connaissances pratiques et théoriques affinées par des décennies d'activité sur le terrain dans les pays en développement.

Chaque jour, dans toutes les régions du monde, les organismes des Nations Unies, et parmi eux le PNUD,

œuvrent en partenariat avec les instances gouvernementales et les populations en vue de l'avancement du développement humain. Par cette coopération, les Nations Unies ont amené le monde à proximité de l'éradication de la poliomyélite et apporté leur aide à des millions de réfugiés. Elles ont fait une place sans précédent au plaidoyer en faveur de l'égalité, de l'habilitation et de l'autonomisation des femmes. Elles ont conforté les fondations de la démocratie par leurs bons offices dans les pourparlers de paix et par leur appui des processus électoraux, même dans les régions les plus troublées.

Avec les économistes et les conseillers qui leur sont affiliés, les Nations Unies ont préconisé une restructuration de la pratique économique aujourd'hui largement acceptée et tenant compte des aspects fondamentaux du bien-être humain. Elles ont également souligné l'importance de plus en plus vitale de la durabilité environnementale pour la santé économique à long terme. Tout récemment, elles ont contribué à mobiliser le monde entier en faveur des huit OMD, premier ordre du jour mondial commun pour le développement humain.

Tous ces éléments revêtent une importance cruciale à l'ère de la mondialisation, où l'apport de solutions communes aux problèmes partagés est de plus en plus une nécessité incontournable. Les pays font confiance aux Nations Unies en tant que partenaire essentiel pour repérer les écarts, renforcer les capacités nationales requises pour les combler, plaider en faveur de normes internationales, notamment pour les groupes marginalisés, et intervenir pour établir une coopération mutuelle entre les nations.

Mais dans leurs efforts visant à répondre aux multiples problèmes pressants d'un monde extrêmement complexe, et opérant souvent dans des situations dangereuses et des régions isolées devant lesquelles d'autres reculent, les Nations Unies se sont éparpillées et fragmentées. Avec leurs multiples divisions et organismes à l'œuvre dans tous les domaines du développement,

outre leur rôle politique, elles n'ont pas toujours su tirer parti de leurs ressources avec toute l'efficacité souhaitable. Les redondances d'efforts et les chevauchements ont réduit leur rendement et accru les coûts administratifs.

En poursuivant leurs efforts pour mieux coordonner les activités des diverses entités qui les composent, les Nations Unies permettront à de multiples sources d'expertise de se développer tout en réduisant les redondances. Grâce à une intégration plus étroite, elles veilleront à ce que les différentes initiatives s'étayent mutuellement de manière à maximiser les ressources et les résultats. Les pratiques standardisées de la conduite moderne des affaires accroîtront la transparence, rationaliseront leurs opérations et assureront un emploi ciblé des ressources financières disponibles.

Soucieux d'atteindre ces buts, le PNUD préside le Groupe des Nations Unies pour le développement, qui réunit les grands organismes, fonds et services de l'Organisation actifs dans le domaine du développement. Il assure également l'administration du système des coordonnateurs résidents des Nations Unies ainsi que la gestion des équipes de pays. Il encourage l'harmonisation des activités de l'Organisation au niveau des pays et au niveau mondial, forge des partenariats qui allient les forces d'organismes divers mais complémentaires, joue un rôle directeur dans la création de stratégies communes d'aide au développement et administre des fonds d'affectation spéciale multi-donateurs au lendemain de crises.

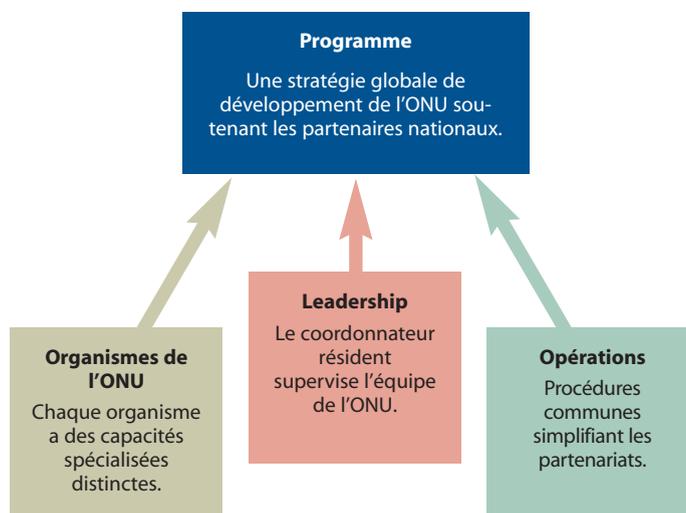
Au cours de ces dernières années, la communauté mondiale a soigneusement mis en place une plateforme visant à accroître la cohésion des Nations Unies. Elle s'est fondée pour ce faire sur la Déclaration du Millénaire, le Sommet mondial de 2005 pour évaluer les progrès accomplis en vue de la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement, les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide et, tout récemment, les recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies.

Cette plateforme repose sur les OMD en tant qu'ordre du jour international commun, étant entendu que des plans nationaux visant à la réalisation des objectifs seraient formulés et qu'un appui serait apporté à leur formulation. Le principe guide est que les stratégies de développement doivent être dues à l'initiative des pays et soutenues par une assistance internationale harmonisée et non pas par une multitude d'intérêts distincts. La mise en place de partenariats, entre les instances gouvernementales, les Nations Unies, les autres institutions internationales, les entreprises privées et la société civile, peut dégager de nouvelles ressources et apporter de nouvelles capacités favorables au développement.

Les Nations Unies ont lancé un certain nombre d'initiatives pour renforcer la coordination et accroître

Schéma de l'action unifiée des Nations Unies

En unissant leurs forces, les organismes des Nations Unies peuvent œuvrer de concert pour faire plus de différence dans la vie des gens. Les opérations communes des Nations Unies varieront selon le pays, mais le principe fondamental englobe des programmes, un leadership et des opérations unifiés.



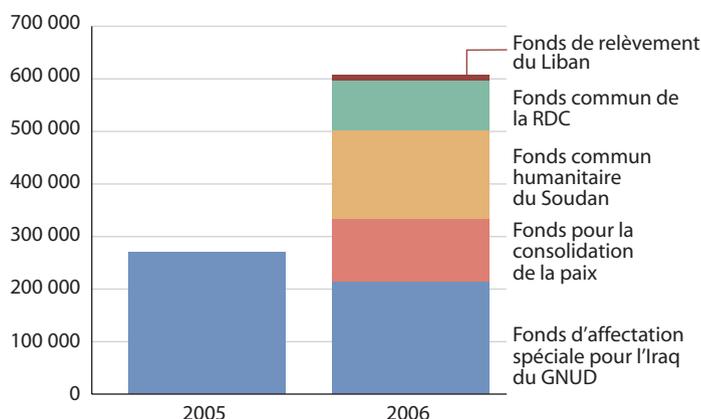
l'efficacité à l'appui de tous ces objectifs, le PNUD étant un acteur de premier plan de par ses contributions à ce processus. En 2006, lorsque le Secrétaire général de Nations Unies a formé le Groupe de haut niveau sur la cohérence de l'action du système des Nations Unies, l'Administrateur du PNUD a été invité à en faire partie en tant que membre d'office et il a apporté des contributions aux délibérations de représentants de 13 pays. Le rapport final du groupe, intitulé *Unis dans l'action*, propose un cadre d'unification des activités des Nations Unies. Il lance un appel en faveur d'une Organisation des Nations Unies bien gouvernée, bien financée, équipée pour répondre aux besoins en évolution des pays, notamment par la fourniture d'appuis stratégiques aux plans nationaux de développement. Le groupe recommande de fusionner la plupart des activités de l'Organisation au niveau des pays en un seul programme stratégique, avec un seul cadre budgétaire, un seul dirigeant fort et, si possible, un seul bureau.

Huit pays ont convenu à ce jour d'entreprendre des activités ainsi unifiées à titre pilote : l'Albanie, le Cap-Vert, le Mozambique, le Pakistan, le Rwanda, la Tanzanie, l'Uruguay et le Viet Nam. Confrontés à divers problèmes et étant parvenus à divers stades de développement, ces pays examineront les possibilités de configuration des programmes des Nations Unies compte tenu des besoins nationaux. Leurs expériences seront ensuite mises à profit pour établir des opérations unifiées dans d'autres pays. Toutes les activités entreprises se conformeront aux exigences des autorités nationales et se dérouleront sans interrompre la fourniture actuelle de services.

Croissance de la coopération au développement

Le PNUD administre un nombre croissant de fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui allègent le fardeau administratif des pays se relevant de conflits.

Millions de \$EU



Source : PNUD, Division de la mobilisation des ressources

Le Viet Nam a lancé sa réforme en 2007, sur la base d'efforts ayant débuté en 2005. Six organismes des Nations Unies présents à Hanoï ont convenu d'un plan unifié pour la période 2006-2010. Ce plan regroupe les activités de chacun des organismes dans le cadre de cinq effets stratégiques reliés au Plan de développement socioéconomique national du Viet Nam. Le plan unifié est doté d'un budget unifié recouvrant l'intégralité des besoins de ressources. Aux fins de la mobilisation et de l'allocation conjointe des ressources autres que les ressources de base, un fonds dit Fonds du plan unifié a été établi, les décisions finales en la matière devant être prises par le coordonnateur résident des Nations Unies. Des mesures sont également appliquées pour aligner les directives de gestion des projets de plus près sur celles des instances gouvernementales vietnamiennes.

Dans les autres pays pilotes, en étroite consultation avec les pouvoirs publics, les autres donateurs et la société civile, les organismes des Nations Unies ont entrepris d'adopter des systèmes financiers communs ainsi que des programmes stratégiques unifiés.

Le PNUD, catalyseur du changement

Dans le contexte de la réforme des Nations Unies en cours, le PNUD s'est employé activement à resserrer la coordination en raison des possibilités qui en résultent de réduire le fardeau administratif pesant sur les pays en développement, tout particulièrement pour ceux dont les capacités suffisent difficilement à faire face aux multiples tâches qui leur incombent.

Les pays en phase de post-conflit ont tout particulièrement besoin de coordination, étant donné la faiblesse de leur capacité à absorber et à gérer un

volume parfois considérable de nouvelles ressources. Un récent examen des fonds de la Banque mondiale et de plusieurs donateurs bilatéraux a conclu qu'un mécanisme unique de gestion des ressources permettait une mise en œuvre plus rapide des activités, un recueil d'informations sur les interventions qui s'avèrent les plus efficaces, et la communication aux donateurs de rapports financiers harmonisés et complets. Dans certains pays, notamment en République démocratique du Congo, en Iraq et au Soudan, le PNUD est chargé de l'administration de fonds d'affectation spéciale multidonateurs qui rassemblent des milliards de dollars de contributions pour les secours humanitaires et le développement. Un audit de l'administration du Fonds d'affectation spéciale pour l'Iraq mené par PricewaterhouseCoopers a conclu que le PNUD était allé bien au-delà des exigences relatives à la transparence et à la production de rapports.

À la fin 2006, le PNUD a commencé à administrer le nouveau Fonds pour la consolidation de la paix, fonds mondial qui possède la souplesse requise pour offrir des ressources à divers pays lorsqu'il n'est pas possible de recourir à d'autres mécanismes de financement. Ayant pour objet de renforcer les capacités et les services essentiels pour maintenir la paix au lendemain de conflits, ce fonds avait déjà, au début 2007, recueilli les apports de 28 pays donateurs d'un montant total de 136 millions de dollars EU et commencé à octroyer des appuis en faveur de l'amélioration de l'administration publique, de l'état de droit et de l'emploi des jeunes au Burundi et en Sierra Leone.

Les pays qui ne connaissent pas de conflits peuvent eux aussi bénéficier d'un renforcement de la coordination des activités des Nations Unies. Les équipes de pays des Nations Unies peuvent, par des interventions collectives, les aider à orchestrer toute la gamme de politiques et de programmes, sociaux, politiques, économiques et environnementaux, dont ils ont besoin pour favoriser l'instauration d'un développement inclusif et réaliser leurs OMD. Le PNUD possède déjà dans de nombreux pays une longue expérience de la coopération avec les pouvoirs publics dans le cadre d'activités qui relient différents secteurs sociaux et économiques : conception de politiques de développement nationales, mesure des OMD et entretien des capacités dans les domaines de l'économie et de la gouvernance. Par son travail de coordination, et grâce à l'ampleur de ses capacités et à l'audience qu'il possède en tant que plus grand organisme de développement des Nations Unies, il peut faire fonction de pont pour relier les stratégies du système des Nations Unies et les stratégies générales de développement nationales, notamment en attirant l'attention sur les capacités éprouvées d'autres organismes.

C'est ainsi qu'au Yémen, par exemple, le gouvernement a sollicité l'appui du PNUD pour produire une évaluation des progrès en matière de réalisation des OMD. Sous la direction du coordonnateur résident,

Contribution de l'Espagne à la réforme des Nations Unies et aux OMD

Au début 2007, le Gouvernement de l'Espagne a alloué 730 millions de dollars EU pour établir le Fonds pour la réalisation des OMD, administré conjointement par le PNUD et l'Espagne, ce qui était la plus forte contribution jamais effectuée au système de développement des Nations Unies.

L'Espagne a réaffirmé ainsi son attachement à la coopération multilatérale et à l'avenir des Nations Unies au niveau des pays. Le Fonds pour la réalisation des OMD appuie des programmes mis en œuvre dans plusieurs pays en collaboration avec les équipes de pays des Nations Unies. Il vise à encourager les politiques de développement à fort impact, l'amplification des interventions stratégiques ayant fait leurs preuves et les pratiques de développement novatrices.

Il rassemble des connaissances et des compétences de tout le système des Nations Unies pour les mettre au service des stratégies nationales. Il cible prioritairement les initiatives d'une importance fondamentale pour la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement convenus au niveau international, notamment l'égalité des sexes, la culture et le développement, la gouvernance économique, l'emploi et l'intégration sociale des jeunes, les migrations et l'environnement.

L'Espagne a accru régulièrement sa contribution à l'aide au développement multilatéral ces dernières années, en accordant une priorité particulière aux Nations Unies, et elle a intégré la Déclaration du Millénaire dans sa politique nationale. « Nous œuvrons de concert avec cet instrument efficace que sont les Nations Unies, et en particulier le PNUD, a dit la Secrétaire d'État espagnole à la coopération internationale Leire Pajín Iraola. Ce n'est que par des efforts conjoints, ceux des institutions multilatérales guidées par les Nations Unies et ceux des donateurs bilatéraux, que nous pourrions nous acquitter de la noble obligation de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement que nous avons tous assumée en 2000. »



La Secrétaire d'État espagnole à la coopération internationale Leire Pajín Iraola (à g.) et l'Administrateur du PNUD Kemal Derviş (à dr.) signent un accord de création d'un nouveau fonds, affirmant la valeur de la coopération multilatérale.

les organismes de l'ONU présents dans le pays ont œuvré de concert pour formuler et appliquer un programme d'appui complet. Les Nations Unies et les autres partenaires au développement ont guidé le processus par l'entremise de groupes de travail thématiques, dont certains avaient été formés pour la production du document de stratégie du Yémen pour la réduction de la pauvreté. Chaque organisme onusien a apporté ses compétences spécialisées : le PNUD avec l'OIT sur la croissance économique, le PNUD sur l'environnement, la décentralisation et l'égalité des sexes, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur la santé et la population, et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM) sur la sécurité alimentaire. La stratégie de développement la plus récente du Yémen, mise en application en 2006, s'appuie largement sur les résultats de cette évaluation. Elle intègre toutes les questions clés relatives à la réalisation des OMD et définit des cibles précises et des mesures d'action spécifiques dans divers domaines prioritaires tels que la croissance économique, l'accès à l'eau potable et l'éducation des filles. Le Yémen s'appuie actuellement sur ce rapport d'évaluation dans les pourparlers en vue de son adhésion au Conseil de coopération du Golfe. Avec un



plan d'investissement public soutenu par le PNUD, l'évaluation a également constitué la base d'une conférence des donateurs parrainée par le Conseil réunie à fin 2006, qui a mobilisé près de 5 milliards de dollars EU à l'appui de la stratégie nationale de développement du Yémen.

D'autres formes de collaboration concernent des questions spécifiques liées au développement. En 2006, des équipes communes des Nations Unies pour lutter

Le Gouvernement du Yémen a tiré parti de l'expertise collective de l'équipe de pays des Nations Unies pour formuler sa récente stratégie de développement nationale qui fait une place prioritaire à l'éducation des filles.

contre le sida, dirigées par le coordonnateur résident, avaient été établies dans une soixante de pays. Au Lesotho, l'un des pays les plus durement touchés par le VIH/sida, une de ces équipes a réuni des ressources techniques et financières pour aider le gouvernement à créer une Commission nationale sur le sida et à formuler un Plan stratégique national de lutte contre le



Le Rwanda détient le record mondial du nombre de femmes parlementaires avec près de 50 %. Partisan de longue date de la participation des femmes à la politique, et dans le cadre de sa contribution aux travaux de l'équipe de pays des Nations Unies au Rwanda, le PNUD aide les femmes parlementaires à se doter des capacités requises pour élaborer des lois favorables aux droits des femmes et pour plaider en leur faveur.

sida comprenant notamment un volet axé sur l'éducation et un autre concernant l'accès aux antirétroviraux. Des indicateurs normalisés permettent de mesurer les progrès et un système de bases de données harmonisé suit l'évolution des taux de prévalence ainsi que d'autres données essentielles. Cet instrument autorise un partage régulier et systématique de l'information entre la Commission, le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale et les partenaires au développement tels que la Banque mondiale, les Nations Unies et le Gouvernement des États-Unis. Le système des Nations Unies a aligné son propre portefeuille de programmes communs sur la stratégie nationale.

Au début 2007, le PNUD s'est joint au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) pour lancer le Centre pour la pauvreté et l'environnement à Nairobi. Sur la base d'une initiative commune antérieure qui a fait les preuves de son efficacité, les deux organismes aideront ainsi les pays en développement à intégrer une gestion rationnelle de l'environnement dans les politiques de réduction de la pauvreté et de croissance. Le Partenariat sur le climat, autre entreprise conjointe, aidera sept pays d'Afrique à protéger leur économie des impacts climatiques, notamment en améliorant l'emploi du système international de crédits d'émissions. Ces pays sont l'Éthiopie, le Kenya, Maurice, le Mozambique, la République démocratique du Congo, la Tanzanie et la Zambie.

Dans des pays tels que le Rwanda, le PNUD et le

PNUE aident déjà à renforcer les capacités nationales en matière d'évaluation des liens entre l'économie et l'environnement et à en tenir compte dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Les deux organismes ont réuni des représentants officiels des domaines des finances, de l'agriculture, de l'environnement, de l'infrastructure et de la gouvernance locale en vue d'un renforcement et d'une harmonisation des politiques. Un appui commun fourni en 2006 au ministère des Finances et de la Planification économique lui a permis d'évoluer dans ce sens en calculant pour la première fois les coûts économiques de la dégradation de l'environnement. La diminution des ressources en eau, par exemple, s'est traduite par des pénuries d'énergie qui, à leur tour, affectent la disponibilité de moyens d'existence.

Pour renforcer les partenariats entre les Nations Unies et la société civile, vu les apports essentiels que celle-ci peut effectuer aux programmes, le PNUD a continué en 2006 à nommer des points focaux de la société civile dans plusieurs équipes de pays des Nations Unies. En 2007, au sein du GNUD, il a joué un rôle directeur dans l'établissement d'un Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour la société civile. Ce fonds (institué conformément à la décision du Secrétaire général en réponse au rapport de 2004 du Groupe de personnalités éminentes sur les relations entre l'ONU et la société civile, dirigé par l'ancien Président du Brésil Fernando Henrique Cardoso) facilitera la coordination des activités des Nations Unies en accordant des capitaux de démarrage aux équipes de pays qui lancent des initiatives novatrices avec les organisations de la société civile.

Conformément aux recommandations de l'Assemblée générale, le PNUD continue d'œuvrer avec d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que dans le cadre de ses propres programmes, en faveur d'une concentration à l'échelle de l'Organisation sur le renforcement des capacités nationales, mesure clé pour permettre aux pays de gérer eux-mêmes leurs progrès sur la voie d'un développement durable et équitable notamment au moyen de la coopération Sud-Sud. Il s'emploie également à assurer une meilleure mise en réseau des vastes connaissances des Nations Unies en matière de politique du développement. Ceci devrait faciliter l'apport de ces connaissances pour appuyer les partenariats au développement, ainsi que le PNUD peut en attester sur la base de sa propre expérience, sur le plan interne, des réseaux de partage des connaissances qui ont fait la preuve de leur valeur. Sur de nombreux points, le PNUD a fait usage de ses propres activités, marquées ces dernières années par des changements rapides, pour démontrer ce que l'on peut accomplir par l'actualisation et la transformation innovante des pratiques des Nations Unies pour répondre aux besoins en évolution. ■

Les OMD, ordre du jour mondial commun

En 2007, le monde est à mi-chemin de la période convenue pour la réalisation des OMD (2000-2015). Engagement mondial en faveur de mesures de développement fondamentales, les OMD offrent une plate-forme toute désignée pour la coordination des stratégies de développement et un cadre d'orientation des programmes des

organismes des Nations Unies. Bien qu'ils soient techniquement à notre portée, les différences des taux de croissance et les disparités du développement se traduisent par des variations régionales dans les progrès accomplis à ce jour. Les graphiques ci-dessous indiquent les tendances actuelles pour certaines des cibles correspondant aux OMD.

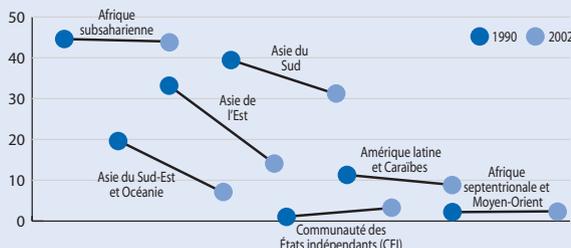
Objectif 1 : Éliminer l'extrême pauvreté et la faim

1 : Cible 1 : Réduire de moitié entre 1990 et 2015 la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour



Population ayant moins d'1\$ ppa par jour

Pourcentage de la population ayant moins d'1 \$ ppa par jour ^{1/}, ^{2/}



^{1/} Les pays à revenu élevé, selon la définition de la Banque mondiale, sont exclus.
^{2/} Estimations de la Banque mondiale en mai 2006.

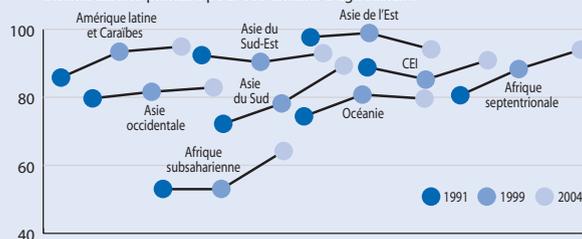
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

2 : Cible 3 : D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires



Taux de scolarisation nette dans le primaire

Inscrits dans le primaire pour 100 enfants d'âge scolaire ^{1/}



^{1/} Les taux de scolarisation nette dans le primaire correspondent aux années scolaires se terminant lors des années civiles indiquées.

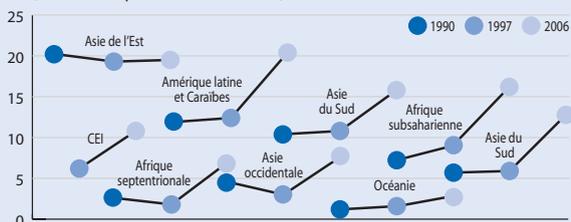
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

3 : Cible 4 : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible, et dans tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard.



Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national

Pourcentage de sièges parlementaires occupés par des femmes (chambre unique ou basse seulement)



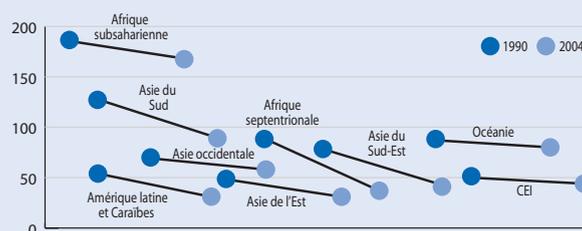
Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans

4 : Cible 5 : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans



Taux de mortalité des moins de 5 ans

Décès pour 1 000 naissances vivantes



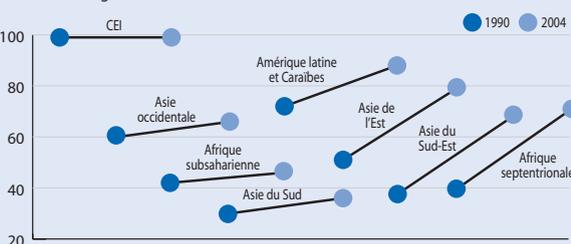
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle

5 : Cible 6 : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle



Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié

Pourcentage d'accouchements

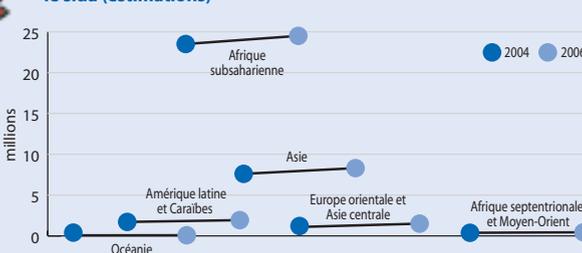


Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

6 : Cible 7 : D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle



Répartition régionale d'adultes et d'enfants vivant avec le VIH et le sida (estimations)



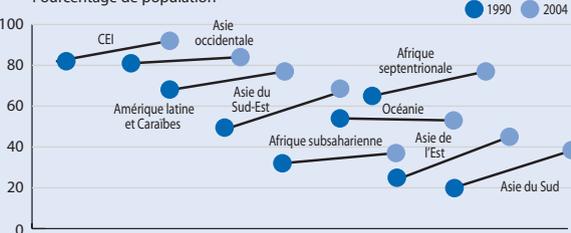
Objectif 7 : Assurer un environnement durable

7 : Cible 10 : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau de boisson salubre et à des services d'assainissement de base



Proportion de gens sans accès à un assainissement amélioré

Pourcentage de population



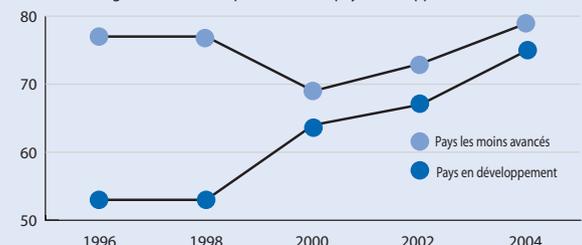
Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

8 : Cible 12 : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire.



Proportion du total des importations des pays développés (en valeur et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés admises en franchise de droits

Pourcentage du total des importations des pays développés



Sources : Objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 8 : Rapport sur les Objectifs du Millénaire pour le développement, Annexe statistique 2006. Nations Unies. Objectif 6 : Rapport sur l'épidémie mondiale de SIDA 2006 : Édition spéciale 10e anniversaire d'ONUSIDA, UNUSIDA.

Les programmes du PNUD : fondements de sociétés fortes et équitables

A l'appui de son rôle de coordination des activités des Nations Unies, le PNUD met en œuvre des programmes relevant de ses quatre grands domaines de compétence en matière de développement :

- *Réduction de la pauvreté.* Ces programmes mettent l'accent sur une croissance équitable, notamment par la mondialisation et la réalisation des OMD. La pratique du VIH/sida vise à enrayer l'épidémie par des interventions ciblées dans le cadre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté et par le renforcement des services.
- *Gouvernance démocratique.* Les programmes du PNUD aident à renforcer les institutions de gouvernance nationales et à accroître la participation civile.
- *Prévention des crises et relèvement.* Ces programmes fournissent des appuis en vue de l'atténuation des risques et une aide au rétablissement des fondations du développement.
- *Environnement et énergie.* Les programmes du PNUD contribuent à l'intégration des questions

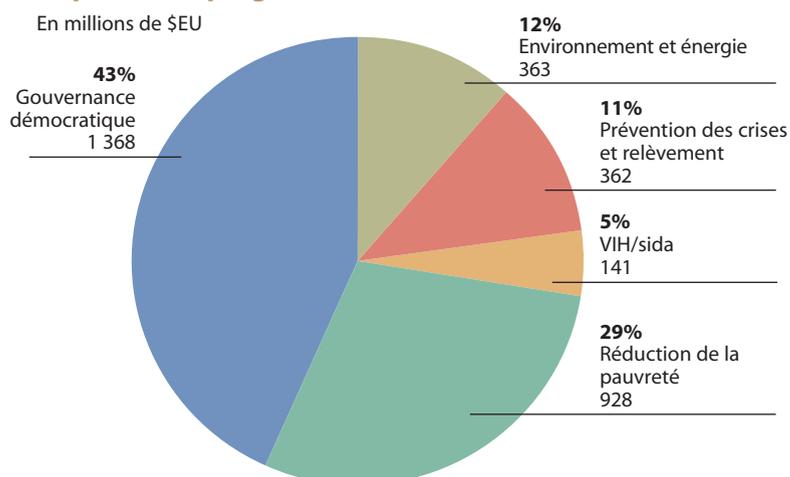
relatives aux ressources naturelles dans les stratégies de développement.

Dans toutes ses activités, le PNUD s'attache à favoriser l'inclusion et à réduire les disparités qui font obstacle au développement équitable. Son respect des priorités nationales et sa longue expérience en matière d'étroite coopération avec les instances gouvernementales, la société civile et d'autres partenaires lui confèrent la crédibilité et le savoir-faire requis en vue de l'élaboration de stratégies de développement qui réunissent les suffrages du public et qui répondent aux besoins nationaux. Le PNUD aide également les pays à développer leurs capacités en matière de gouvernance adaptative et de gestion économique équilibrée, ainsi qu'à persévérer sur la voie de la réalisation des OMD. Ceci permet la mise en place du cadre fondamental requis dans les pays pour progresser à un rythme accéléré.

Les partenariats génèrent des ressources et suscitent une volonté collective d'agir en vue de la résolution de problèmes ardues. Par l'entremise de ses réseaux mondiaux, le PNUD relie les pays, du Nord comme du Sud, aux connaissances et aux compétences mondiales disponibles. Il apporte ainsi les aptitudes et la souplesse nécessaires pour produire des programmes adaptés à la situation sur le terrain et répondant aux besoins de développement spécifiques, qu'il s'agisse de pays moins avancés (PMA) ou de pays à revenu intermédiaire. Il facilite aussi souvent les échanges entre pays en développement faisant face à des problèmes analogues.

Dans le cadre du processus de réforme des Nations Unies, le PNUD ajuste ses activités au niveau mondial et national pour s'assurer que ses apports spécialisés ne fassent pas double emploi avec ceux d'autres entités du système des Nations Unies. Son intervention est axée sur les besoins des pays et, selon qu'il est approprié, il oriente les demandes vers les sources de connaissances et d'appuis disponibles auprès d'autres organismes. ■

Dépenses de programmes du PNUD 2006



Source : PNUD, Groupe d'appui opérationnel

Réduction de la pauvreté : la voie d'une croissance pro-pauvres et d'un développement humain

Les pays et les populations pauvres font face à de redoutables défis, mais les difficultés qu'ils connaissent ont été définies et, dans une grande mesure, sont surmontables. Avec un engagement national et l'appui de la communauté internationale, ils peuvent instaurer une croissance économique plus équitable et réaliser les objectifs du développement humain généralement énoncés dans les OMD.

Nombre de pays en développement, en particulier les PMA, souffrent d'un manque d'intégration dans le reste du monde qui freine considérablement leurs progrès. Plus de 80 % des investissements étrangers directs orientés vers les pays en développement sont alloués à une dizaine de pays performants. Les pays

en développement dont l'économie dépend dans une grande mesure des exportations agricoles se heurtent aux droits de douane élevés qui protègent encore les pays riches. Alors que plus de 50 % de la population des pays à revenu élevé ont à présent accès à Internet, instrument fondamental de la mondialisation, cette proportion n'est que de huit habitants sur 1 000 dans les PMA.

Plans et ressources ciblés du PNUD

Les programmes de réduction de la pauvreté mis en œuvre par le PNUD sont axés sur le renforcement des capacités nationales en matière de conception et d'application de stratégies visant à l'instauration d'une croissance équitable et d'un développement humain. Par des services tels que les analyses de politiques et les évaluations de coûts ainsi que par des appuis visant à accroître les capacités institutionnelles, le PNUD aide les pays à mettre en place des plans nationaux et locaux dotés de ressources et prévoyant de mesures de mise en œuvre ciblées. Afin d'assurer la durabilité et l'inclusivité de ces plans, il œuvre en étroite collaboration avec les partenaires nationaux pour repérer les sources des disparités économiques et sociales persistantes, l'un des problèmes endémiques étant la discrimination envers les femmes. Un moyen préconisé par le PNUD pour assurer une participation à large base à la formulation de solutions en matière de développement consiste à faire appel à la société civile, au secteur privé et aux autres parties prenantes.

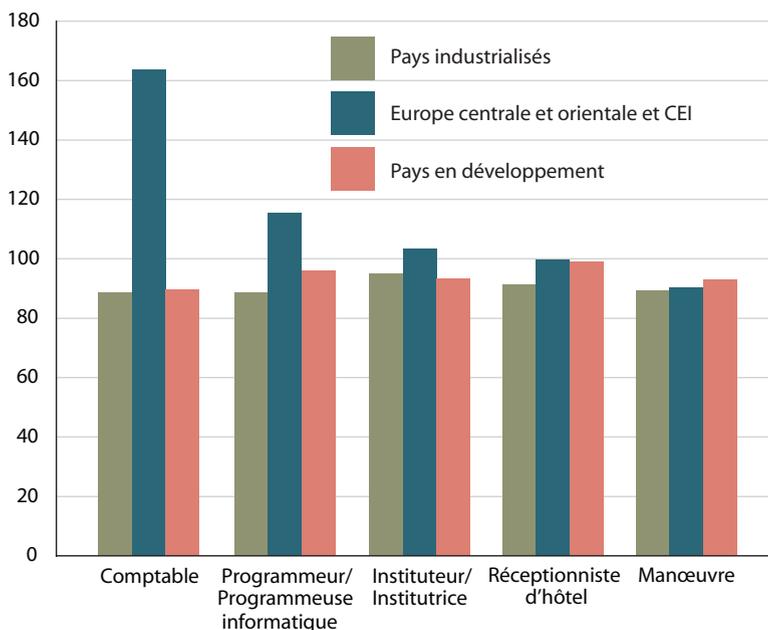


Au début 2007, le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon (en médaillon), a rendu visite au bidonville de Kibera à Nairobi (Kenya). Cette vaste zone où font défaut la plupart des services publics de base est située en bordure d'un terrain de golf aux greens manucurés.

Écarts des salaires entre hommes et femmes

Dans tous les métiers et toutes les régions, les femmes gagnent toujours moins que les hommes, excepté dans les pays d'Europe centrale et orientale et de la CEI jadis à économie planifiée. Les écarts sont les plus marqués pour les emplois les plus spécialisés et les moins spécialisés.

Les chiffres représentent le pourcentage du salaire masculin.



Note : Les moyennes présentées ici sont une moyenne de base pour les pays où les données sont disponibles.
Source : OIT, *Key Indicators of the Labour Market*, 4e édition (Genève, 2005), tableaux 16a et 16b

Parmi les points sur lesquels le PNUD concentre ses efforts figurent la mise en relation de la réduction de la pauvreté avec la création d'emploi, la disponibilité accrue de services financiers et l'accès aux technologies modernes. Le PNUD contribue également à l'intégration des pays dans l'économie régionale et mondiale, notamment par le renforcement de leurs capacités en matière de négociation de règlements commerciaux et de gestion du financement du développement.

Au Lesotho, par exemple, le PNUD a apporté son concours à un processus de consultation qui a réuni des responsables du secteur public et des groupes de la société civile lors de la formulation de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, notamment pour les questions de la prise en compte des droits et de l'autonomisation des femmes. La stratégie prévoit maintenant des mesures visant à réduire la vulnérabilité des femmes au VIH/sida et à remédier aux disparités entre les sexes dans le domaine de l'éducation.

Au Malawi, la baisse de fertilité des sols, la sujétion à l'agriculture pluviale et la survenue de sécheresses et d'inondations liées au réchauffement mondial contribuent à accroître la pauvreté. Elles portent également atteinte à la sécurité alimentaire et aggravent la malnutrition chronique. En 2005, les

pouvoirs publics ont proposé un programme de subventions substantielles pour l'achat d'intrants agricoles, semences et engrais, en faveur des ménages pauvres en vue d'améliorer leurs moyens d'existence et leur alimentation. Le PNUD a appuyé le programme dès ses débuts et a aidé le Malawi à obtenir une assistance concertée de nombreux autres partenaires au développement internationaux. Il a apporté son concours à la mobilisation de ressources supplémentaires ainsi qu'à une campagne d'information nationale sur le programme à l'intention des agriculteurs, des dirigeants locaux et des fournisseurs du secteur privé. En 2006 et en 2007, grâce au subventionnement des intrants agricoles, ainsi qu'à des pluies abondantes, le Malawi a fait une récolte record de maïs, alors que les pays voisins continuaient d'enregistrer des déficits. Le PNUD s'emploie actuellement avec les pouvoirs publics et d'autres partenaires au développement à tirer parti de ces acquis en reliant la sécurité alimentaire à la croissance économique, à l'amélioration de la nutrition et à la réduction de la vulnérabilité du pays aux changements climatiques, au moyen notamment de techniques de récupération de l'eau et de diversification des cultures.

En 2006, une initiative régionale mise en œuvre en Europe de l'Est et dans la Communauté des États indépendants a aidé les pays à partager leurs connaissances sur les stratégies de transition économique. En Géorgie, le PNUD a aidé le gouvernement à élaborer des politiques reliant expressément la croissance économique et le développement des entreprises à la création d'emplois. Il a également aidé le Service des statistiques à renforcer ses capacités pour mesurer les activités de l'important secteur informel du pays en vue de son intégration dans la planification économique générale. Un partenariat avec le ministère de l'Éducation s'est attaché à appairer la formation professionnelle aux besoins du secteur privé. D'autres interventions ont contribué à la réforme de l'administration publique par une actualisation des pratiques de gestion, des mesures de lutte contre la corruption et une amélioration des communications avec le public.

Afin d'appuyer la décentralisation politique et économique en cours dans de nombreux pays, le PNUD collabore aussi directement avec des entités sous-nationales et des collectivités locales en vue de l'adoption de stratégies de développement économique ayant fait leurs preuves ou de la mise en œuvre à titre pilote de nouvelles approches susceptibles d'être reproduites ailleurs. Il œuvre depuis près d'une décennie au Tadjikistan, où il aide à établir des fonds de microfinance. Dans une centaine de municipalités rurales, ces fonds se sont avérés d'une utilité vitale pour les gens qui, depuis l'effondrement de l'Union soviétique et au lendemain d'une guerre civile aux conséquences

catastrophiques sur le plan économique et social, s'efforcent de s'assurer ainsi qu'à leur famille une existence décente. Près de 80 000 ménages sont ainsi parvenus à s'extirper de la pauvreté grâce à des prêts qui leur permettent d'élever du bétail, de cultiver des légumes et d'exploiter de petits ateliers de couture. Les bénéfices réalisés par les fonds de microfinance servent à appuyer des initiatives de développement communautaire prioritaires, tels que des projets d'adduction d'eau potable et de rénovation d'établissement scolaires ou hospitaliers. Un projet analogue entrepris au Kirghizistan voisin a appuyé la formation de 2 000 groupes d'entraide locaux qui mettent en commun leurs économies et octroient des prêts à leurs membres.

Le PNUD poursuit ses efforts visant à associer le secteur privé aux initiatives de développement en tant que moteur essentiel d'une économie dynamique et inclusive. En 2006, il a œuvré avec ce secteur dans quelque 103 pays, soit 50 % de plus qu'il y a trois ans. Il joue un rôle clé en amenant les entreprises à participer au Pacte mondial, lancé par les Nations Unies en 2000 pour tirer partie des forces du secteur privé afin de relever les défis de la mondialisation. Plus de 3 000 entreprises de 100 pays participent aujourd'hui à cette initiative, ce qui fait d'elle le plus grand programme volontaire de citoyenneté des entreprises au monde. Dans les divers pays, le PNUD réunit différents organismes des Nations Unies, les chefs d'entreprises et les dirigeants politiques pour envisager l'adoption de pratiques commerciales novatrices bénéfiques pour le développement économique ainsi que pour le développement humain.

En Moldova, suite à l'adhésion au Pacte mondial, un groupe de grandes sociétés a formé en 2006 un réseau en faveur de la responsabilité sociale des entreprises, qui encourage notamment l'adoption de principes protégeant les droits au travail et l'environnement. Les signataires du Pacte mondial de la Trinité-et-Tobago collaborent pour coordonner diverses initiatives de citoyenneté des entreprises, en particulier en les reliant de façon plus concrète aux objectifs de développement nationaux.

Le PNUD œuvre aussi directement avec les entreprises nationales et les multinationales pour réduire la pauvreté et fournir des services aux régions sous-desservies. Au Kenya, sous l'égide de son programme mondial intitulé Encourager les entreprises viables, il a établi 10 projets de partenariat visant à améliorer les entreprises et les moyens d'existence. L'un de ces projets est mis en œuvre avec Kevian, entreprise de production de jus de fruits, qui jusqu'à une date récente, importait tout son concentré de jus de mangues de l'étranger. Le Kenya est gros producteur de mangues mais du fait de carences des techniques culturales et des réseaux de commercialisation, les pertes de



récolte sont considérables. L'initiative Encourager les entreprises viables a aidé les producteurs locaux à améliorer les techniques de récolte, de commercialisation et de gestion des nuisibles; il les a également mis en rapport avec Kevian, ce qui leur permet d'améliorer leurs moyens d'existence et ce qui offre à l'entreprise une souplesse accrue en matière d'approvisionnement et une protection contre les fluctuations des taux de change. Globalement, les 10 projets de l'initiative Encourager les entreprises viables du Kenya devraient dégager plus de 70 millions de dollars EU de revenus supplémentaires et créer des milliers d'emplois, atteignant ainsi, estime-t-on, 42 000 bénéficiaires.

À Fidji, un partenariat avec l'ANZ Bank a apporté les premiers services bancaires modernes aux régions rurales. Selon certaines estimations, 70 % de la population de la région du Pacifique n'ont pas accès aux banques. Au moyen d'unités mobiles qui desservent 250 villages ruraux, plus de 60 000 comptes en banque avaient été ouverts à la fin 2006, après deux ans d'exécution du projet. Les clients peuvent ouvrir des comptes chèques et des comptes d'épargne et, après avoir économisé pendant six mois, ont accès aux services de crédit. Le PNUD a

Au Kenya, à l'usine Kevian, analyse du jus de mangue. Le PNUD aide l'entreprise à renforcer ses relations avec les fournisseurs locaux, en vue d'améliorer les moyens d'existence.

À Fidji, l'ANZ Bank et le PNUD ont apporté des services bancaires modernes aux collectivités rurales sous-desservies en recourant à la formule novatrice des unités bancaires mobiles.



maintenant reproduit ce programme dans les Îles Salomon et à Tonga.

Les rapports du PNUD, dont la renommée n'est plus à faire, sur le développement humain aux niveaux sous-national, national, régional et mondial ont continué d'innover en 2006. Étant donné qu'ils soulignent l'importance de larges consultations pour recueillir divers points de vue, ils mettent souvent en

évidence des lacunes en matière de développement ou des points parfois mal compris ou négligés. Un rapport sur la région Asie-Pacifique, *Trade on Human Terms: Transforming Trade for Human Development in Asia and the Pacific* [Le commerce dans des conditions humaines : transformation du commerce pour le développement humain en Asie et dans le Pacifique], a signalé le fait que la libéralisation du commerce en Asie n'avait pas eu pour effet automatique de créer suffisamment d'emplois pour les pauvres, ce phénomène étant dit « croissance sans emplois ». Il a émis huit recommandations, en faveur notamment de régimes fiscaux plus équitables, d'un rééquilibrage des taux d'intérêt pour lutter contre la croissance sans emplois, et de négociations commerciales plus lentes mais plus productives sur les accords commerciaux multilatéraux. Ce rapport a bénéficié d'une couverture médiatique considérable dans toute la région et au-delà, suscité des débats publics et retenu l'attention des décideurs nationaux qui ont demandé des traductions dans les langues locales afin de pouvoir s'en servir comme instrument d'information et guide de l'élaboration de politiques.

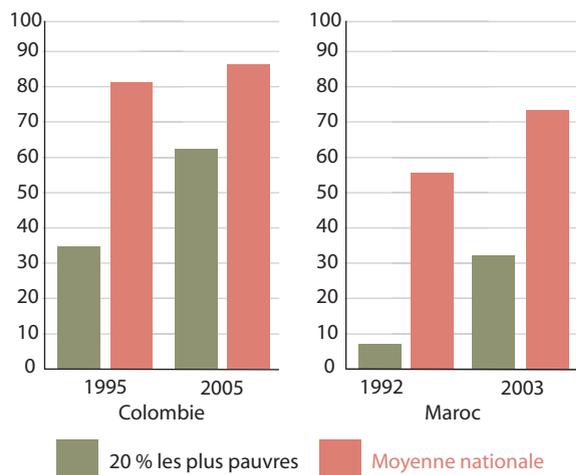
Au Nigéria, le PNUD a fait équipe avec la Shell Petroleum Development Company pour produire un rapport sur le delta du Niger, région riche en hydrocarbures mais troublée. Élaboré au moyen de vastes consultations régionales et lancé par le président du Nigéria Olusegun Obasanjo lors d'un forum consacré à un examen de l'avenir de la région, le rapport a évalué sans complaisance les importants déficits développementaux de celle-ci. Il propose un programme d'action en sept points insistant sur la paix et la réconciliation, l'amélioration de la gouvernance et le développement durable. Le PNUD fait actuellement usage du rapport en tant que base de travaux supplémentaires avec Shell et le programme norvégien Pétrole pour le développement. Ces travaux comprennent des initiatives de création d'emplois pour les jeunes et d'appui aux administrations locales afin de les aider à mieux gérer les revenus du pétrole pour le développement local.

Le rapport national sur le développement humain du Chili de 2006 a conclu que l'emploi généralisé des technologies modernes n'induirait pas une amélioration du développement humain s'il n'était pas doublé d'encouragements à l'inclusion sociale et de mesures favorisant un accès équitable aux technologies. Le gouvernement a reformulé sa stratégie de développement d'une société de l'information pour renforcer les programmes d'éducation informatique et encourager les petites entreprises à s'informatiser. SUBTEL, l'Office des télécommunications de l'État, a intégré les conclusions du rapport dans ses programmes de travail à court et à long terme. Il a notamment pris la décision stratégique de réduire l'ouverture de nouveaux télacentres publics et de s'attacher davantage à améliorer les centres

Les politiques pro-pauvres sont efficaces

Grâce à des stratégies de développement ciblées, la Colombie et la Maroc ont donné accès à des services d'assainissement aux membres les plus pauvres de la société.

Accès à l'assainissement (en %)



Source : Rapport mondial sur le développement humain 2006

FENU : Élargir la couverture des services financiers

Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU), administré par le PNUD, s'emploie avec les pays les moins avancés à mettre en œuvre des programmes pour améliorer le développement local, notamment en assurant l'accès aux services financiers de base. Quelque deux milliards d'habitants de notre planète n'ont actuellement pas accès aux produits et services financiers du secteur formel, ce qui fait obstacle aux progrès dans de multiples domaines, depuis la construction des logements jusqu'à l'éducation. La situation est particulièrement grave en Afrique subsaharienne où plus de 90 % des gens ne peuvent pas faire d'emprunt ni utiliser les services bancaires.

Le programme Construire des secteurs financiers accessibles à tous en Afrique est un programme commun du FENU et du PNUD. Mis en œuvre dans 10 pays, il s'attache à assurer un accès durable aux services financiers pour les pauvres et les économiquement faibles. Il appuie également la création d'emplois et la croissance économique, notamment par des mesures incitatives à l'intention des petites entreprises.

Le premier pays où le programme a démarré est la Sierra Leone où, avec le concours de la Coopération financière allemande (KfW) et de Cordaid, une initiative de 12,5 millions de dollars EU a été lancée. Le programme a investi dans une série de fournisseurs de services financiers, sous la direction d'un comité conjoint d'investissement réunissant les partenaires du programme ainsi que la Banque de la Sierra Leone et le ministère du Développement sierra-léonais. En 2006, neuf nouvelles institutions de microfinance desservaient près de 43 000 clients; cinq d'entre elles étaient devenues autonomes; une avait établi des antennes dans différentes villes; une autre avait engagé des négociations avec un grand investisseur international. Grâce à son succès, le programme a attiré des financements supplémentaires d'un montant de 3,9 millions de dollars EU qui lui permettront de poursuivre son expansion.

Le FENU procède actuellement à l'évaluation du secteur financier de 22 pays aux fins de les aider à élaborer des politiques nationales favorables à la mise en place de mécanismes financiers inclusifs. Le Fonds fera usage de ces politiques pour mobiliser des investissements supplémentaires. Il s'est fixé pour cible la fourniture de services financiers à au moins 3,5 millions d'Africains d'ici 2010, la moitié des bénéficiaires étant des femmes et la grande majorité appartenant aux populations rurales pauvres.

En 2006, le FENU et le PNUD ont organisé conjointement la Conférence des Nations Unies sur l'inclusion financière en Afrique. Des délégués venus de 53 pays ont convenu d'établir un réseau de gouvernements, de banques centrales, de fournisseurs de services financiers, d'organismes de développement et d'autres entités pour mobiliser des ressources afin d'assurer l'accès de tous les Africains aux services financiers.

existants en renforçant leurs relations avec les collectivités où ils sont situés. Les municipalités ont fait usage du rapport pour élaborer des stratégies numériques locales qui visent à étendre la portée des services de télécommunications et à accroître la participation du public au moyen de nouveaux sites web municipaux.

Dans le cadre de son appui à la recherche en matière de politiques publiques, le PNUD soutient notamment le Centre international de lutte contre la pauvreté au Brésil qui est une co-entreprise avec l'Institut de recherche économique appliquée, grande organisation d'économie politique affiliée au Gouvernement brésilien. Plate-forme d'échanges et de création d'idées novatrices concernant les politiques et pratiques relatives à la pauvreté, tout particulièrement de la part de pays en développement, le centre offre des conférences et des bourses

et publie des études effectuées par des praticiens et des théoriciens du développement de haut niveau.

Pour les pays dont les capacités de recherche présentent des lacunes, l'appui du PNUD avec ses cartographies et ses analyses détaillées apporte une solution provisoire cruciale. Dans certains cas, pour les rapports nationaux sur le développement humain par exemple, le PNUD favorise la formation de partenariats nationaux qui, par le processus d'élaboration des rapports et grâce au travail collectif et aux échanges de connaissances auquel il donne lieu, contribue à accroître les capacités des pays. En dernière analyse, tous les travaux de recherche du PNUD ne visent qu'à un seul but, celui du renforcement des capacités à instaurer un développement inclusif qui élargit les options des gens et améliore leurs conditions de vie. ■

VIH/sida : enrayer l'épidémie

La pauvreté favorise la propagation du VIH. Les pauvres ont en effet moins accès à l'information sur la prévention de l'exposition au virus et moins d'options en matière de traitement lorsqu'ils sont infectés. À son tour, l'infection appauvrit les familles et les collectivités du fait de la maladie et du décès des soutiens de famille et des personnes soignantes. Les systèmes de santé des pays pauvres sont souvent dépassés et les ressources pour la prévention et le traitement sont limitées; ces problèmes sont aggravés par les conséquences économiques du VIH/sida, notamment par la diminution de la productivité et par les pénuries de main-d'œuvre.

Par l'entremise de sa pratique sur le VIH/sida, le PNUD aide les pays à intégrer leur riposte dans les divers secteurs des plans de développement nationaux, leur apporte son appui pour renforcer leurs services publics et mobilise les instances gouvernementales et les groupes de la société civile en faveur de la lutte contre la maladie. Il est membre fondateur d'ONUSIDA, le programme commun qui coordonne les interventions et les ressources de 10 organismes onusiens intervenant dans leurs domaines de compétence distincts pour enrayer l'épidémie.

C'est ainsi, par exemple, qu'avec la Banque mondiale, le PNUD et ONUSIDA appuient conjointement un programme qui aide les pays à inscrire la lutte contre le sida en place prioritaire dans leur stratégie nationale de réduction de la pauvreté, notamment par la prise en compte de l'épidémie dans leurs politiques macroéconomiques et sectorielles. Tout au long de l'année 2006, ce programme a aidé plusieurs pays à effectuer des changements stratégiques. La Zambie a élargi le champ de ses activités pour lutter contre le VIH au-delà du secteur de la santé, en affectant de nouvelles ressources aux budgets des transports, du tourisme, des industries extractives et de l'agriculture. Au Rwanda et au Sénégal, des représentants des commissions nationales de lutte contre le sida ont participé à l'élaboration des documents stratégiques pour la réduction de la pauvreté, processus auquel ils ont apporté les acquis de leur vaste expérience de la gestion de l'épidémie. Le Ghana a émis des Directives relatives à la planification du développement au niveau des districts qui exigent que tous les secteurs intègrent des mesures de lutte contre le sida dans leurs plans de développement à moyen terme. La Tanzanie a invité des groupes de la société civile à participer à l'examen des ressources allouées par les pouvoirs publics à la lutte contre l'épidémie et a créé un forum grâce auquel la société civile et les pouvoirs publics assureront de concert un suivi de l'application des plans de réduction de la pauvreté.

En Équateur, le PNUD a fait équipe avec ONUSIDA et l'Agence espagnole de coopération internationale pour aider le gouvernement central à élaborer un nouveau Plan national de lutte contre le VIH/sida de vaste portée, qui a été lancé en 2007. Des représentants de divers secteurs, notamment du système carcéral, du Conseil national de l'enfance, des universités et des entreprises, ont pris part à ces travaux. S'appuyant sur une analyse qui reconnaît que l'épidémie n'est pas un simple problème de santé, le plan prévoit de nouvelles actions sur de multiples fronts, depuis la prévention générale jusqu'à des interventions spécifiques ciblant les groupes à haut risque. Dans le cadre de travaux menés en parallèle, le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) a tiré parti de formations dispensées à des fonctionnaires de l'État et à des membres de la société civile pour attirer l'attention sur la vulnérabilité particulière des femmes, étant donné l'augmentation marquée des taux de prévalence du VIH chez les femmes hétérosexuelles, groupe considéré comme peu à risque. Le PNUD a également aidé les grandes métropoles équatoriennes, Quito et Guayaquil, à se doter des premières stratégies municipales de lutte contre le sida, ce qui a abouti à l'établissement de centres de dépistage et de conseil. En 2006, des efforts ont été engagés pour formuler des stratégies analogues dans 39 administrations locales et trois administrations provinciales, couvrant la moitié de la population du pays.

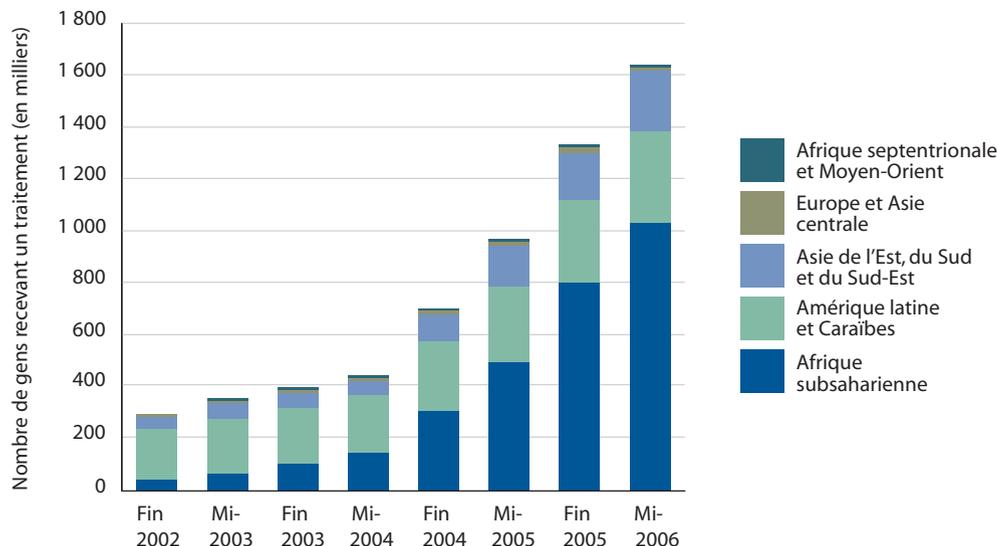
Le PNUD joue un rôle de premier plan de par l'aide qu'il apporte aux partenaires nationaux pour accroître leur aptitude à faire pleinement usage des subventions du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme; ce mécanisme de financement international a pour but d'appuyer les pays en augmentant considérablement les ressources dont ils disposent pour combattre ces maladies. Il a renforcé les capacités d'entités nationales pour leur permettre de faire fonction de bénéficiaire principal des subventions en Argentine, au Bénin, au Burkina Faso, en El Salvador et en Haïti. À la fin 2006, le PNUD administrait 58 subventions du Fonds mondial dans 24 pays, ayant décaissé 155 millions de dollars EU pour l'année. En République démocratique du Congo, par exemple, il a administré trois subventions qui ont permis de formuler de nouvelles stratégies de prévention, d'éducation et de conseils pour le bénéfice d'un million de personnes, et de mieux surveiller les processus de transfusion sanguine.

En Angola, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), ONUSIDA et l'OMS, le PNUD a supervisé une subvention du Fonds mondial qui a aidé le ministère de la Santé à accroître ses capacités techniques, financières et administratives ainsi que ses systèmes de suivi-évaluation. Cette subvention a permis la

Accès au traitement accru

En l'espace de trois ans, des efforts concertés ont permis de tripler le nombre d'habitants de pays à bas revenu et à revenu intermédiaire recevant un traitement aux antirétroviraux, ce qui a sauvé quelque 350 000 vies.

Nombre de gens traités aux antirétroviraux dans les pays à bas revenu et à revenu intermédiaire, 2002-2006



Source : OMS/ONUSIDA 2006

mise en place d'un système programme de surveillance par sentinelle et l'ouverture de 17 centres de dépistage et de conseils volontaires dans tout le pays. Neuf établissements hospitaliers aident à présent les mères à prévenir la transmission parent-enfant du VIH, et plus de 3 000 professionnels des soins médicaux et paramédicaux ont reçu une formation en matière de traitement du sida. Au début 2007, plus de 7 000 Angolais étaient traités par antirétroviraux.

Au Burkina Faso, par l'entremise de son propre programme de lutte contre le VIH/sida, le PNUD soutient le Programme d'appui au monde communautaire et associatif (PAMAC), réseau qui relie des groupements divers de personnes vivant avec le VIH et le sida. Le PAMAC, qui agit selon les orientations du Conseil national de lutte contre le sida, achemine les ressources techniques et financières du PNUD pour aider les groupements locaux à gérer des projets dans les collectivités. En 2006, le PAMAC appuyait 142 organisations communautaires et avait formé 403 de leurs représentants aux techniques de dépistage et de conseils volontaires, à l'accès aux soins communautaires, à la prévention et à la gestion des organisations. Le programme bénéficie à quelque 350 000 personnes du fait de l'accès amélioré aux services d'information et de dépistage; il offre également un soutien régulier à plus de 20 000 sidéens, auxquels il fournit notamment des soins à domicile et en milieu hospitalier, des ateliers sur les options thérapeutiques et des services d'aide juridique.

Outre l'appui aux stratégies nationales et aux services fournis dans le cadre de la lutte contre le sida, une autre priorité du PNUD consiste à aider les gouvernements à appréhender les complexités des accords commerciaux internationaux et des droits de propriété intellectuelle couvrant les antirétroviraux. À la fin 2006, il a agi en chef de file d'un consortium d'organisations régionales et internationales, notamment ONUSIDA, la Communauté des Caraïbes, l'Organisation panaméricaine de la santé et le Secrétariat du Commonwealth, pour organiser un atelier sur ces questions pour 12 pays des Caraïbes, qui connaissent certains des taux de prévalence du VIH les plus élevés au monde. Des représentants du secteur public et de la société civile ont analysé la réglementation nationale des brevets et débattu des règles commerciales et de l'équilibre souhaitable entre la protection des brevets et l'accès aux médicaments. Ils ont convenu d'une série de recommandations, portant notamment sur l'amélioration des communications entre les responsables des affaires commerciales et ceux de la santé publique, ainsi que sur une augmentation des investissements dans la recherche et développement au niveau local. Le PNUD aide actuellement la Barbade à obtenir sa licence obligatoire, qui élargit l'accès aux médicaments brevetés pour le bien public, et il fournit une assistance à Haïti et à Sainte-Lucie pour l'examen des règlements nationaux sur les brevets. Ce sont là des mesures cruciales pour s'assurer que les produits thérapeutiques atteignent les gens qui en ont le plus besoin. ■

Gouvernance démocratique : participation généralisée et effective

Des progrès notables ont été accomplis dans le sens d'une démocratisation mondiale, mais il subsiste cependant des déficits trop nombreux en la matière. Ces déficits se manifestent notamment lorsqu'un pouvoir excessif est concentré au sein de quelques entités, ou lorsque les services publics fondamentaux sont dysfonctionnels ou n'atteignent que les zones centrales. Ils se manifestent aussi lorsque certains groupes se voient refuser l'accès au processus politique, parce qu'ils n'ont pas le droit de vote ou celui de former des partis politiques, ou lorsque la loi n'est pas appliquée systématiquement, que certains bénéficient d'une impunité notoire et que certains autres n'ont pas accès à la justice.

Les déficits démocratiques qui perdurent affaiblissent la société en aggravant les inégalités. En conséquence, bien qu'il soit essentiel d'aider les pays à mettre en place les mécanismes fondamentaux de la démocratie, tels que les élections, il ne l'est pas moins de renforcer leur capacité de veiller à ce que la participation de la population soit effective et que nul ne soit exclu du processus politique.

Des institutions plus représentatives

L'appui fourni par le PNUD dans le domaine de la gouvernance démocratique repose sur des principes qui reflètent les valeurs fondamentales du programme, et tout d'abord le fait que le développement humain a pour finalité d'élargir la gamme de choix des gens. C'est précisément ce que fait la gouvernance démocratique, qui vise à donner à l'individu le contrôle de sa destinée.

Pour remplir toutes les promesses dont ils sont porteurs, les régimes démocratiques doivent être dotés d'institutions fonctionnelles, notamment d'une fonction publique qui offre un niveau de rémunération décent, un système judiciaire indépendant, un Parlement qui prévient les excès

des détenteurs du pouvoir, des services publics, eau, électricité et autres, qui desservent toute la population de manière efficace, et des médias libres qui informent les citoyens pour leur permettre d'exercer leur droit de vote à bon escient. La création d'un régime démocratique fort exige des institutions opérantes, mais celles-ci ne peuvent pas être établies du jour au lendemain et le développement institutionnel doit être intégré dans la stratégie de développement de chaque pays.

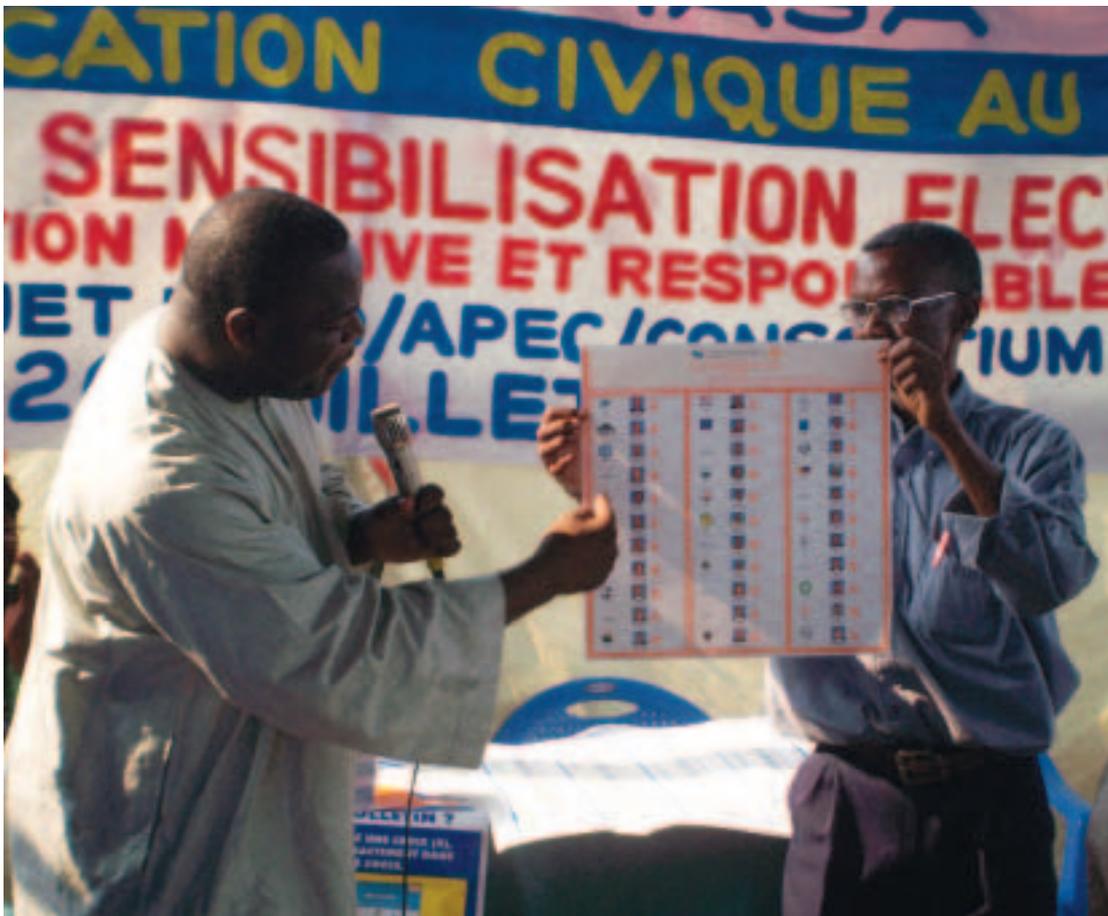
La volonté politique est une condition indispensable de la réalisation des OMD. Il ne s'agit pas seulement, pour parvenir au but d'ici 2015, de choix techniques; cela dépend aussi, peut-être essentiellement même, de ce que les pauvres disposent d'un pouvoir politique et aient voix au chapitre dans les processus politiques qui les intéressent au premier chef.

Le PNUD est devenu au niveau mondial l'un des principaux fournisseurs de services qui renforcent la gouvernance démocratique, parce qu'il a fait la preuve de son aptitude à exécuter sur le terrain, souvent dans des conditions particulièrement difficiles et dans toutes les régions. Il œuvre avec les pays pour développer les institutions démocratiques fondamentales du gouvernement central, régional et local. Il élargit les possibilités d'interaction entre les gens et l'État, notamment par les processus électoraux, les partis politiques, les mouvements de la société civile et les médias. Il aide à renforcer les capacités des institutions de gouvernance et leur sensibilité aux besoins exprimés par les administrés, ce qui renforce aussi leur responsabilité redevable et leur représentativité. Ces contributions favorisent l'application impartiale et cohérente de la loi et la fourniture équitable de services publics.

Le PNUD fait une place toute particulière aux capacités de gouvernance liées à la gestion économique, car celle-ci joue un rôle essentiel dans l'instauration d'une croissance durable, équitable et conforme aux priorités dont a publiquement convenu la nation. En outre, il soutient les processus de gouvernance démocratique pour s'assurer qu'ils respectent bien les principes reconnus sur le plan international et notamment ceux des droits de l'homme.

En moyenne, le PNUD intervient quelque part dans le monde tous les quinze jours pour appuyer une élection. Dans un grand nombre de ses activités dans ce domaine, il œuvre en étroite collaboration avec le Département des affaires politiques des Nations Unies, de manière à réunir les connaissances spécialisées politiques et opérationnelles.

C'est ainsi que lors des élections de 2006 en République démocratique du Congo (RDC), le PNUD a œuvré conjointement avec la Mission des Nations Unies en RDC pour soutenir la nouvelle Commission électorale indépendante. Ensemble, ils



Durant la période pré-électorale en RDC en 2006, le personnel des bureaux de vote a bénéficié d'une formation aux procédures d'administration des élections.

ont mené l'une des missions d'assistance électorale les plus vastes et les plus complexes jamais entreprises par les Nations Unies, dotée d'un budget de 432 millions de dollars EU financé par le gouvernement, la Commission européenne et d'autres donateurs. Les élections, qui ont connu un taux de participation de 80 %, ont été un accomplissement majeur dans un pays où pas moins de quatre millions de personnes sont mortes des conséquences de la guerre civile et où il n'y avait pas eu d'élections démocratiques depuis plus de 40 ans. Le PNUD et la Mission des Nations Unies ont fourni une assistance technique et logistique vitale, qui a aidé la Commission électorale indépendante à produire et à distribuer 30 millions de bulletins de vote et à former 264 000 travailleurs électoraux. Le PNUD continue d'apporter son concours à cette nouvelle démocratie afin de renforcer ses capacités en matière de développement, notamment pour la fourniture de services sociaux de base à sa population.

Les préparatifs des élections peuvent exiger des mois ou des années de travail, pour régler toute une gamme de questions allant d'éventuels amendements de la constitution aux mesures de sécurité. L'appui fourni par le PNUD au Guyana pour ses élections de 2006 a eu pour point de départ l'élaboration en 2002 d'une stratégie ciblant à la fois les conditions

générales, notamment la cohésion sociale, et les mécanismes spécifiques du processus. Les élections au Guyana avaient été marquées depuis 1992 par des explosions de violence, déclenchées généralement par des accusations de fraude électorale et nourries par une profonde méfiance entre les différentes communautés. Les tensions résultantes ont freiné le développement économique riche de possibilités du pays et maintenu pas moins d'un tiers de sa population dans la pauvreté. Le PNUD a rassemblé des partenaires nationaux et internationaux ainsi que d'autres organismes des Nations Unies pour mettre en œuvre un programme à approches multiples. Les groupes de la société civile et les partis politiques ont participé au suivi des réformes constitutionnelles et des accords politiques, la lenteur des réformes ayant été l'un des grands motifs de discord. Avec la collaboration de la Commission des relations ethniques du Guyana, 5 000 personnes ont participé à des dialogues locaux et régionaux sur les causes historiques des affrontements et sur les façons de promouvoir l'harmonie. Ces dialogues ont mené à une conférence nationale sur la résolution des conflits. Les journalistes se sont engagés à faire preuve d'une plus grande impartialité dans leurs reportages en signant un code de conduite des médias. Avec l'appui du PNUD, la Commission

électorale s'est procuré les matériels électoraux, a vérifié les listes électorales et a revu le système de communication des résultats du scrutin. Ces efforts menés sur divers fronts se sont avérés payants lors du scrutin. La couverture médiatique s'est améliorée et les groupes de la société civile ont émis un volume considérable de messages de paix. Pour la première fois de mémoire d'homme, les élections ont été



Au Guyana, les élections de 2006 se sont déroulées sans violence pour la première fois. Pendant plusieurs années à l'avance, le PNUD avait réuni divers groupes pour encourager la recherche du consensus et la transparence.

exemptes de violence et les adversaires politiques ont accepté sans contestation le résultat du scrutin.

Au Bénin, le processus électoral a servi de point d'ouverture pour améliorer la déontologie et accroître la transparence des partis politiques. Durant les préparatifs des élections de 2006, le PNUD a œuvré avec toute une gamme de dirigeants de partis politiques et de représentants du secteur privé et de la société civile pour élaborer un code d'éthique et de déontologie politique reposant sur 12 principes

fondamentaux. Les 26 candidats à la présidence et les chefs des 10 principaux partis politiques se sont engagés à respecter le code et certains l'ont même inclus dans leur campagne électorale. Les élections de 2006 se sont déroulées dans l'ordre et il en a été de même pour les élections législatives de 2007, qui ont offert l'occasion aux partis politiques et aux candidats de plaider de nouveau en faveur de la démocratie en réitérant leur volonté de respecter le code de conduite.

La faiblesse de la participation féminine à la politique reste, au niveau mondial, l'un des déficits démocratiques les plus importants. Le PNUD est un partisan résolu de l'expansion de la participation des femmes en tant qu'électrices, candidates et dirigeantes politiques. En 2006, il a apporté son appui au Koweït, où les femmes participaient pour la première fois de l'histoire aux élections parlementaires. Avant et pendant le scrutin, le PNUD a fait équipe avec des organisations de la société civile pour préparer les femmes à faire acte de candidature et pour diffuser des informations sur le vote afin que toutes les femmes désireuses de participer aux élections puisse le faire. Des panneaux d'affichage, des pancartes sur les autobus et des annonces à la télévision ont invité les femmes à faire entendre leur voix. Un expert en droit islamique venu du Maroc a tenu une série de séminaires sur l'islam et la participation des femmes à la politique. Bien qu'aucune des candidates n'ait été élue au nouveau Parlement, 35 % des électrices inscrites ont voté, soit un taux de participation supérieur à celui que connaissent certains régimes démocratiques établis de longue date.

En Mauritanie, le PNUD a uni ses efforts à ceux de trois autres organismes des Nations Unies pour encourager les débats nationaux sur l'adoption de quotas en faveur des femmes, étant donné la faible représentation de celles-ci, 3,5 % seulement, au Parlement et aux conseils municipaux. Le projet a effectué une étude sur les questions juridiques posées par les quotas, a dispensé une formation aux candidates éventuelles et, avec des organisations non gouvernementales (ONG), a mené une campagne de sensibilisation du public aux droits politiques des femmes. Après l'adoption par le gouvernement mauritanien d'un quota de 20 % pour les sièges électoraux en 2005, les élections de 2006 ont amené une transformation dans le pays : 30 % des élus locaux et 17 % des parlementaires sont à présent des femmes.

Le PNUD recommande vivement l'usage de systèmes de statistique désagrégant les données par sexe. Les politiques de développement peuvent en effet avoir des répercussions différentes sur les hommes et sur les femmes, celles-ci étant souvent défavorisées du fait d'une discrimination à leur égard. En l'absence de données désagrégées, il n'est



Une assistance à long terme a permis au Parlement du Timor-Leste de renforcer ses capacités en matière d'élaboration de mesures législatives et de procédures budgétaires. Des conseillers internationaux, mis à disposition par le PNUD, ont appuyé une restructuration organisationnelle ainsi que l'acquisition de compétences administratives.

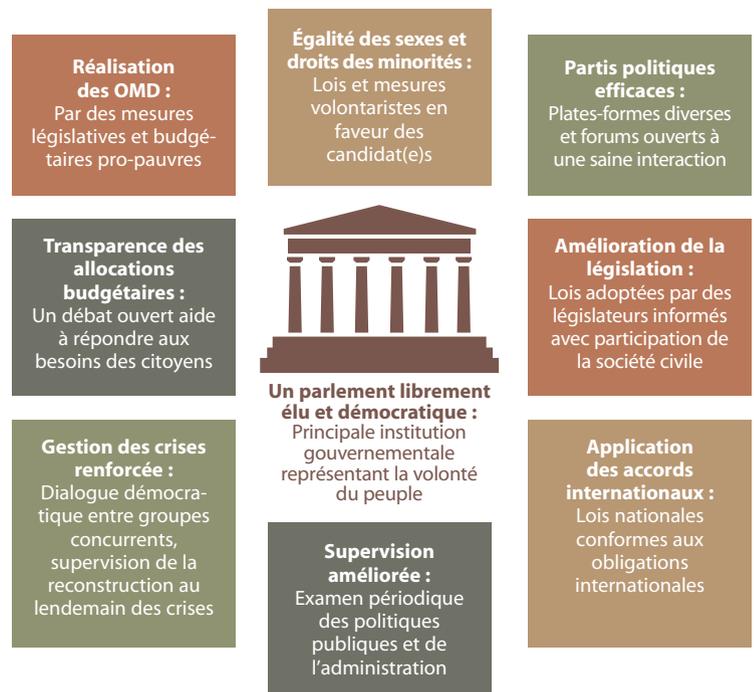
pas possible de déterminer avec précision les différences entre les sexes et d'en tenir compte. En Tunisie, le PNUD a œuvré avec les décideurs politiques nationaux pour produire des indicateurs spécifiques mesurant l'impact des politiques publiques sur l'égalité des sexes. Ces indicateurs ont été adoptés par le Cabinet du Premier ministre, le ministère des Affaires de la femme, de la famille, des enfants et des personnes âgées, et le Conseil national de la statistique. Au Cambodge, de nouveaux indicateurs utilisés par les donateurs et les pouvoirs publics guident les politiques relatives à la violence intrafamiliale, à l'éducation des filles et à la mortalité maternelle et infantile. Les travaux du PNUD ayant trait aux indicateurs de gouvernance ont été menés en grande partie par son Centre d'Oslo pour la gouvernance, qui fait équipe avec d'éminents spécialistes des grandes institutions de recherches et de politiques du monde entier.

Le PNUD fournit un appui à un quart de tous les Parlements du monde. Les parlementaires peuvent être de puissants agents du changement, notamment en période de crise et au lendemain des crises. Qu'il s'agisse de poser des questions difficiles, de surveiller l'allocation des ressources ou de veiller à ce qu'un gouvernement nouvellement élu tienne ses promesses, ils jouent un rôle clé pour assurer le bon fonctionnement de la démocratie. C'est ainsi que grâce à la formation et à l'analyse technique fournies par le PNUD, le Parlement du Bénin assure une meilleure supervision du pouvoir exécutif, approuve le budget de l'État dans les délais voulus et accélère le processus d'adoption des textes législatifs.

La formation dispensée aux femmes parlementaires des Émirats arabes unis a accru leurs capacités en matière de plaidoyer et d'élaboration des lois et a mené à l'application de politiques spécifiques

Pivot de la démocratie

En renforcer les capacités du parlement national, sa représentativité et sa responsabilité redeviennent, le PNUD aide les pays à progresser dans toute une gamme d'autres domaines.



bénéficiant aux femmes, telles que l'augmentation des congés de maternité payés, l'instauration de congés de paternité et l'établissement obligatoire de garderies d'enfants dans les administrations fédérales. À Sri Lanka, où il n'y a que 13 femmes sur les 225 parlementaires, le PNUD a d'abord appuyé la formation d'un groupe de travail des

En 2006, pour la première fois, les femmes ont participé aux élections parlementaires au Koweït. Le PNUD a apporté son concours à la préparation des candidates et des électrices.



femmes puis, en 2006, a envoyé 11 membres de ce groupe en voyage d'étude en Afrique du Sud, où les femmes ont acquis un grand pouvoir politique. Les législatrices sri-lankaises ont pu s'informer sur les méthodes employées par les Sud-Africaines pour accroître leur influence politique, notamment sur l'utilisation de quotas de promotion féminine. Elles sont rentrées chez elles déterminées à plaider en faveur de nouvelles dispositions législatives pour accroître la participation des femmes à la vie politique. En collaboration avec le ministère de la Promotion de la femme et du Développement de l'enfant, le groupe de travail appuie déjà des mesures visant à améliorer les aptitudes au leadership des femmes et à faire œuvre de sensibilisation aux droits politiques des femmes, notamment au sein des partis politiques.

Les régimes démocratiques solides ont besoin d'une administration publique équitable et efficace. C'est pourquoi l'appui en faveur des réformes du secteur public constitue l'une des grandes composantes du portefeuille de la gouvernance démocratique du PNUD, qui couvre la réforme de la fonction publique, l'élaboration des politiques, les méthodes statistiques, l'amélioration des prestations de services sociaux et le bon fonctionnement du système judiciaire. Au Libéria, par exemple, le PNUD a aidé à assurer la tenue d'élections pacifiques en 2005, après 14 ans de guerre, et il soutient maintenant la

reconstruction des institutions publiques désorganisées et dysfonctionnelles. Avec le soutien du PNUD, le gouvernement reformule le mandat de ses 20 ministères, révisé son règlement de la fonction publique, élabore un code de conduite des fonctionnaires de l'État et procède à un remaniement de ses procédures de gestion financière. Une évaluation des administrations locales, qui sont souvent aux premières lignes des prestations de services sociaux, a produit des recommandations concernant la définition de leur rôle dans le relèvement et la relance au Libéria. Déjà, dans chacun des 15 comtés du pays, des Comités de développement de district nouvellement constitués avec l'appui de l'équipe de pays des Nations Unies ont bénéficié de formations sur la mobilisation sociale de base, l'identification et la résolution des conflits et la gestion des projets. Ils mènent à présent des consultations avec les membres des collectivités en vue de la sélection des projets de développement prioritaires. Une assistance est également fournie au ministère de la Justice en vue d'accroître les poursuites judiciaires dans les cas de crimes sexuels et sexospécifiques, et notamment de viol.

Un élément important des travaux du PNUD dans la réforme du secteur public consiste à définir les manques et les améliorations prioritaires à apporter, au moyen d'évaluations des capacités. En Afghanistan, le gouvernement a procédé à un

examen général de capacités de tous les ministères, services et organismes de l'État, et a ainsi défini la situation de référence. Le PNUD offre actuellement son concours à la Commission de la fonction publique afghane pour dispenser des formations aux fonctionnaires afin d'améliorer les fonctions de gouvernance fondamentales. Des initiatives complémentaires portent sur le renforcement des capacités des administrations provinciales et départementales en vue d'améliorer les prestations de services de l'État.

La transparence des processus de gouvernance et la responsabilité redditionnelle des gestionnaires sont deux conditions nécessaires pour assurer l'acheminement optimal de l'aide et son apport à ceux qui en ont le plus besoin. Que ce soit dans ses travaux avec les instances gouvernementales pour remédier à la gestion défectueuse des fonds provenant de ressources naturelles telles que les hydrocarbures ou

les diamants, ou encore pour aider les législateurs à élaborer des lois efficaces en vue d'éviter de tels problèmes de gestion, le PNUD lutte en bonne place au niveau mondial en faveur de la transparence.

Un rapport sur la mesure de la corruption en Amérique latine produit par le PNUD en 2006, en partenariat avec Transparency International, recense plus d'une centaine d'instruments pour 17 pays. L'équipe chargée de l'étude s'est attachée, en étroite coopération avec les partenaires nationaux, à déterminer les caractéristiques de la corruption dans chaque pays et à construire des indicateurs en conséquence.

En Serbie, le PNUD a pu apporter son concours à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie de l'administration publique, comportant notamment une nouvelle Loi de la fonction publique, qui promeut la responsabilité et la transparence dans les procédures de recrutement et d'avancement et qui lutte contre le népotisme et la corruption. En outre, le projet a

UNIFEM : Mettre fin à la violence envers les femmes

Administré par le PNUD, UNIFEM est le fonds des Nations Unies qui a pour vocation de promouvoir l'égalité des sexes et les droits des femmes. Ses programmes visent à réduire la pauvreté féminisée, à éliminer la violence envers les femmes, à enrayer la propagation du VIH/sida dans la population féminine et à instaurer l'égalité des sexes dans la gouvernance démocratique.

Le Fonds d'affection spéciale des Nations Unies pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes a marqué le 10e anniversaire de sa création en 2007. Réunissant 16 partenaires des Nations Unies, huit organisations internationales et régionales et une large gamme de groupements féminins et de donateurs, il investit dans des mesures pratiques visant à mettre un terme à l'épidémie mondiale de violence sexiste.

La violence envers les femmes est un phénomène traditionnellement ignoré, bien qu'il affecte un fort pourcentage, jusqu'à un tiers en moyenne, des femmes de toutes les sociétés. Les bénéficiaires des subventions du Fonds ont soutenu la vague montante d'activisme et les initiatives visant à résoudre le problème. C'est ainsi qu'il y a quatre ans, seuls 45 pays réprimaient la violence intrafamiliale, alors qu'ils sont aujourd'hui 89 à s'être dotés de mesures législatives diverses et 60 qui possèdent des lois spécifiques visant à y mettre un terme.

Depuis sa création, le Fonds d'affectation spéciale a alloué plus de 13 millions de dollars EU à plus de 230 initiatives mises en œuvre dans 100 pays. Les subventions appuient les efforts novateurs déployés par les activistes, avocats, chercheurs et décideurs politiques susceptibles de faire fonction de catalyseurs et d'induire des changements notables. Les projets contribuent à la révision des lois et politiques puis à l'application des nouvelles dispositions pour protéger pleinement les droits des femmes. Au nombre des autres priorités figurent l'élargissement de l'accès des femmes à la justice, le plaidoyer en faveur de changements d'attitude du public, le renforcement des services sociaux et les recherches ayant pour objet de mettre en évidence les véritables dimensions de la violence envers les femmes.

Les bénéficiaires de subventions se sont attachés à prévenir le trafic des personnes en Ukraine, ont plaidé en faveur de l'amélioration des centres de plaintes et de foyers d'accueil pour les victimes de violences intrafamiliales dans 13 provinces de la Chine et ont aidé le Gouvernement de la RDP lao à élaborer et à adopter sa première loi réprimant le phénomène. Ils ont attiré l'attention sur les meurtres dits d'honneur de Palestiniennes et aidé les ex-combattantes rwandaises à gérer leurs traumatismes. Dans le monde entier, des projets ont formé des magistrats et du personnel de police et mis les activistes de la lutte contre la violence envers les femmes en rapport avec des groupes actifs dans la lutte contre la pauvreté, les conflits et le VIH/sida, en raison des relations qui unissent ces divers domaines.

Le soutien global apporté par le PNUD en vue de la réforme du secteur de la sécurité au Kosovo comprend des activités de formation pour renforcer les capacités locales en techniques criminologiques modernes. Les femmes sont nombreuses parmi les diplômés du programme de formation.



produit la première évaluation du Cabinet du procureur général et de l'Agence anticorruption et a émis des recommandations pour améliorer l'efficacité de ces institutions, qui ont été mises en application.

Le PNUD intervient également dans le domaine des droits de l'homme. À Maurice, par exemple, il a appuyé l'élaboration d'une stratégie nationale en la matière, assortie d'un plan d'action. Il a contribué à intégrer les grands instruments internationaux des droits de l'homme dans la législation nationale, à renforcer la communication de rapports aux organismes des traités des Nations Unies et à mettre en place des mécanismes de suivi de leurs recommandations. Par ailleurs, le projet a permis au ministère de la Justice et des Droits de l'homme de coordonner un processus consultatif ambitieux qui, outre la production du texte préliminaire de la stratégie nationale des droits de l'homme, a établi une plate-forme de dialogue et de coopération entre les entités gouvernementales compétentes en matière de droits de l'homme et les acteurs non étatiques. Il a également renforcé la position du PNUD en tant que partenaire de confiance, intermédiaire et intervenant utile favorisant le déroulement de processus complexes à multiples parties prenantes dans des domaines – gouvernance démocratique et droits sociaux économiques et culturels – qui n'avaient pas figuré pas aux premiers rangs de l'ordre du jour du développement national depuis longtemps.

Dans toutes ses activités, le PNUD attache une grande importance au partenariat avec les organisations de la société civile. En Chine, il est intervenu

conjointement avec l'Union européenne pour étayer l'action innovante du gouvernement central en faveur de la participation de la société civile à la formulation des politiques, programmes et lois. Le programme mis en œuvre à cette fin comporte des analyses sur les contributions de la société civile au développement de la Chine, des consultations nationales et locales sur les lois régissant le secteur associatif, des projets pilotes de procédures novatrices d'enregistrement des associations, et des partenariats pilotes entre les instances gouvernementales et la société civile. La formation dispensée renforce les aptitudes des représentants de la société en matière d'administration et de communications. En 2007, le PNUD a commencé à aider plusieurs groupes à développer les services d'aide juridique dans 15 provinces et à accroître la participation des femmes à la gouvernance locale.

Le PNUD agit en faveur d'une presse libre et informée, qui est d'une importance cruciale pour éclairer les électeurs, éviter la corruption et lutter contre les abus de pouvoir, grâce à quoi la démocratie peut être utile aux pauvres. Durant la phase pré-électorale dans les pays émergents de conflits, tels que le Libéria et la Sierra Leone, il renforce les compétences des journalistes locaux pour les aider à produire des reportages indépendants et constructifs sur le processus démocratique.

Une initiative du PNUD en Équateur donne un bon exemple des travaux de l'organisation dans le domaine de la gouvernance économique. Exécuté en collaboration avec l'UNICEF et UNIFEM, le projet

de l'Observatoire national de la politique financière a pour objet d'assurer un suivi indépendant des politiques fiscales et des tendances des finances publiques. Réunissant 20 représentants de la société civile venant d'horizons politiques divers et possédant diverses compétences économiques, cet organisme met l'accent sur la responsabilité redditionnelle dans l'emploi des deniers de l'État et aide le gouvernement central à assurer la transparence des comptes de la nation et à mettre ceux-ci à la disposition du public. Une analyse macroéconomique périodique, des recommandations de politique et des bulletins mensuels évaluant les dépenses sociales sont d'une utilité primordiale pour le secteur public, les syndicats du travail, les universités et les organisations politiques et économiques. Les journaux nationaux et 30 stations de radio nationales rendent compte régulièrement des rapports émis par l'Observatoire, qui sont suivis également par de grandes banques internationales d'investissement telles que J. P. Morgan et UBS. Bénéficiant à présent d'appuis complémentaires de la Banque mondiale et de la Coopération technique allemande (GTZ), l'organisme s'est orienté tout récemment vers l'analyse des politiques financières pour la réduction de la pauvreté. Un rapport sur la question a été remis à tous les candidats et partis politiques participant aux élections de 2006; il est devenu depuis le principal texte de référence des débats en cours dans les organisations politiques, les groupes de la société civile, les médias et les entités du secteur privé concernant la protection des investissements sociaux et la nécessité d'une discipline financière.

Les travaux du PNUD touchant à la gouvernance démocratique dans les divers pays contribuent aux réseaux de connaissances de l'organisation et en bénéficient également. En 2006, en partenariat avec six grands fournisseurs d'assistance électorale, le PNUD a lancé le Réseau du savoir électoral ACE (www.aceproject.org). Le site Internet du projet fournit des données comparatives couvrant 11 aspects des élections dans 180 pays, et un service de conseils électoraux répond à des questions variées allant de l'emploi de photos sur les bulletins de vote au vote obligatoire.

Un nouveau réseau baptisé iKnow Politics (www.iknowpolitics.org) lancé en 2007 est devenu le premier réseau virtuel reliant les femmes actives en politique au niveau mondial. Conçu par des femmes, le site du réseau contient une bibliothèque en ligne et un forum virtuel où les femmes peuvent échanger des idées et des conseils sur le renforcement de la participation féminine à la politique. Il est issu d'un partenariat entre le PNUD, UNIFEM et trois autres organisations internationales s'intéressant à la gouvernance démocratique. ■



En 2007, iKnow Politics [je connais la politique] est devenu le premier réseau virtuel reliant les femmes actives en politique.

Prévention des crises et relèvement : gestion des menaces et stabilisation

Le risque de crises, qu'elles soient dues à des conflits ou à de catastrophes naturelles, n'est pas également partagé. Les disparités économiques et politiques ainsi que les autres formes d'exclusion fondées sur des facteurs tels que le sexe déterminent souvent qui sont les groupes plus vulnérables, lesquels ont le plus de chances de survivre aux crises et lesquels pourront se relever de manière optimale. Le PNUD aide les pays à gérer les risques de crises, à réduire les inégalités fondamentales qui y contribuent et à rétablir les activités économiques et les fonctions de gouvernance de base à l'issue de la crise.

Sur les 118 conflits survenus en 80 points du globe depuis 1989, la plupart ont été des conflits internes frappant des pays pauvres. Environ la moitié de ces pays ont rebasculé dans la crise dans les cinq ans qui ont suivi la conclusion d'accords de paix. S'agissant des catastrophes naturelles, depuis 1975, leur nombre est passé de moins de 100 par an à 395 en 2006, et ce chiffre est appelé à augmenter selon toute vraisemblance sous l'effet des changements climatiques. Les 10 pays les plus durement touchés par les catastrophes naturelles en 2006, par le nombre de morts et les dégâts matériels, étaient tous des pays en développement.

Les crises sont plus durement ressenties lorsque les pays sont mal équipés pour y faire face. Quarante pour cent des pays les moins avancés s'efforcent tant bien que mal de répondre aux besoins des personnes déplacées, par exemple. Beaucoup de celles-ci sont exclues du système éducatif, de la main-d'œuvre productive et d'un engagement politique constructif pendant des années. Lorsque la crise perdure, l'économie régresse, les systèmes politiques s'affaiblissent, la confiance du public s'évapore et de précieuses ressources disparaissent.

Des plates-formes pour le développement

Les interventions du système des Nations Unies en cas de crises couvrent toute une gamme allant des

missions de maintien de la paix à l'aide aux réfugiés. Le PNUD joue un rôle tout particulier par la coordination des initiatives de réduction des risques et des activités initiales de relèvement lancées par les Nations Unies, notamment par l'apport de son expertise dans les domaines de la réduction de la pauvreté et de la gouvernance démocratique.

Avant la survenue de crises caractérisées, le PNUD œuvre avec les partenaires nationaux et internationaux pour accroître les connaissances et les capacités en matière de gestion des risques. Une meilleure appréhension des causes sous-jacentes des crises permet d'élaborer des politiques d'atténuation des risques et de développement mieux ciblées. Le renforcement des capacités de négociation et d'élaboration de consensus peut accroître l'inclusivité des systèmes politiques ainsi que leur sensibilité à toute une gamme de préoccupations du public, ce qui accroît aussi leur légitimité aux yeux de groupes de population d'horizons divers.

Devant une situation de crise effective, il est essentiel de rétablir les fonctions de base de la gouvernance pour fournir à la population les services fondamentaux, services de police et soins de santé notamment, dont elle a besoin pour revenir à la normale. Le PNUD appuie les mesures entreprises pour améliorer les moyens d'existence et rétablir la sécurité. La restauration des relations sociales normales favorise la cohésion nécessaire à la reconstruction et, dans le cas de conflits, au l'entretien de la paix. Les situations d'après-crise offrent également d'importantes possibilités d'accroître la participation des femmes en vue de la construction de sociétés stables et démocratiques. Dans tous les aspects de la prévention des crises et du relèvement, le programme du PNUD en huit points pour l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes permet de mettre en œuvre des mesures éminemment nécessaires.

Le PNUD contribue actuellement au renforcement de la paix et à la réorientation des pays sur la voie du développement dans toutes les principales situations d'après-conflit de par le monde. Après l'explosion du conflit au Liban au milieu de 2006, le gouvernement a demandé au PNUD de renforcer les capacités du Haut-Comité de secours national et d'aider le cabinet du Premier ministre à mettre en place immédiatement un système de gestion des données et à produire des rapports quotidiens pour guider la gestion de la crise. Les conseillers de politique du PNUD ont aidé le gouvernement à formuler un plan de relèvement initial qui a recueilli plus de 900 millions de dollars EU lors de la conférence des donateurs organisée à Stockholm quinze jours après la cessation des hostilités. Une autre intervention a appuyé l'élaboration d'un ensemble de réformes à moyen terme visant résolument à l'égalité et à l'inclusion sociale et s'inscrivant dans la ligne des OMD. Cet effort était axé sur la rédaction de la

demande d'aide internationale du Liban, qui a permis de recueillir un montant net de 7,6 milliards de dollars EU. Le PNUD assure à présent l'administration du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Groupe des Nations Unies pour le développement institué pour acheminer les contributions des donateurs, et il a aidé le Cabinet du Premier ministre à concevoir une base de données de l'aide au développement afin de gérer les nouvelles ressources.

Les interventions du PNUD pour le relèvement initial du Liban ont compris notamment l'achat et l'acheminement de secours locaux, en partenariat avec des groupes de la société civile nationale. Des fonds ont été décaissés pour déblayer les gravats, réhabiliter l'infrastructure de base et réactiver les services dans plus de 200 municipalités. Après le bombardement de la centrale de Jiyeh et le déversement de milliers de tonnes de pétrole le long de la côte, le PNUD a œuvré avec le ministère de l'Environnement pour évaluer les dégâts et mener une vaste opération de dépollution. Il a également aidé des milliers de pêcheurs à remplacer leurs filets endommagés et à reconstruire les installations des marchés au poisson dont ils dépendent pour vivre.

Les pays qui ont connu des conflits de longue durée ont des défis particuliers à relever. Face à la destruction de l'infrastructure et parfois de revers substantiels en matière de développement humain, beaucoup s'efforcent de se relever tant bien que mal, ne disposant pour ce faire que de ressources limitées et de capacités minimales. Le développement est essentiel en de telles circonstances car, si les gens ne voient pas d'amélioration dans leur existence, les risques de retomber dans le chaos sont grands. En 2006, le PNUD était actif dans 10 États du sud du Soudan, où il fournissait une aide en vue du rétablissement des composantes élémentaires de l'administration publique et de l'état de droit. Les administrations nationales et locales n'avaient généralement pas les aptitudes fondamentales nécessaires pour planifier et gérer efficacement les ressources apportées par les donateurs internationaux et nationaux. Dans neuf États, le PNUD a formé des ONG et des administrateurs nationaux et locaux à l'identification des priorités de développement et à l'élaboration de plans appropriés. Un Forum des gouverneurs a été créé en tant que plate-forme de dialogue entre les États et les autorités centrales du Sud-Soudan. D'autres formations ont affiné les compétences des magistrats, des avocats et des forces de l'ordre, et les responsables de la justice de six États du sud se réunissent à présent lors de forums facilités par le PNUD pour prévoir des stratégies sur les principales questions relatives aux lois et à l'ordre public. Dans tout le Soudan, le PNUD administre la plus vaste initiative de relèvement communautaire du pays, financée par l'Union européenne, qui exige la coordination de 48 ONG et qui dessert 800 000 Soudanais. Le projet redonne un sentiment de



normalité et d'espoir du fait de la fourniture de points d'eau, de stations de santé, d'écoles, de systèmes d'assainissement et de possibilités d'emploi. Au Darfour, le PNUD a contribué à l'établissement de sept centres d'aide juridique où des spécialistes parajuridiques sensibilisent le public à l'état de droit et aux droits de l'homme et dispensent des services bénévoles d'assistance juridique et de médiation, notamment pour le bénéfice des pauvres et des personnes déplacées; les cas les plus graves sont confiés à des avocats du Darfour qui ont pris en charge des centaines de dossiers.

Le relèvement économique est particulièrement important pour la stabilité au lendemain des conflits. En Afghanistan, le PNUD a exécuté des projets d'aide d'une valeur de près d'un milliard de dollars EU depuis la signature de l'accord de Bonn en 2001. La plupart de ces ressources ont été allouées à l'instauration de l'Autorité intérimaire afghane, au rétablissement de la fonction publique nationale, à la conduite de trois élections et à la formation de l'Assemblée nationale. Plusieurs projets portent actuellement sur le développement économique durable, avec des contributions significatives du Gouvernement japonais. Un projet mené en collaboration avec le ministère du Développement urbain, le ministère de l'Agriculture et les administrations locales tire parti des forces collectives du PNUD, de la FAO et du Programme de lutte antimines pour l'Afghanistan. Reliant le développement rural et urbain dans trois provinces, ce projet améliore l'infrastructure urbaine et assure la réfection des routes et des systèmes d'irrigation, souvent en employant des gens de groupes économiquement vulnérables tels que les ex-combattants et les femmes. Au début 2007, il avait assuré 91 000 journées de travail; plus de 2 000 agriculteurs disposaient de semences, de matériels et de bétail pour accroître la production agricole et 650 pépinières à arbres fruitiers et 600 serres avaient été mises en place. Le déminage, exécuté par l'entremise

Au lendemain immédiat de la crise du Liban de 2006, le PNUD est intervenu pour aider le ministère de l'Environnement à entreprendre une opération de dépollution des eaux côtières lors d'un grave déversement d'hydrocarbures causé par les bombardements.

d'ONG afghanes spécialisées, avait libéré des terres en vue de leur mise en valeur et amélioré l'accès aux marchés.

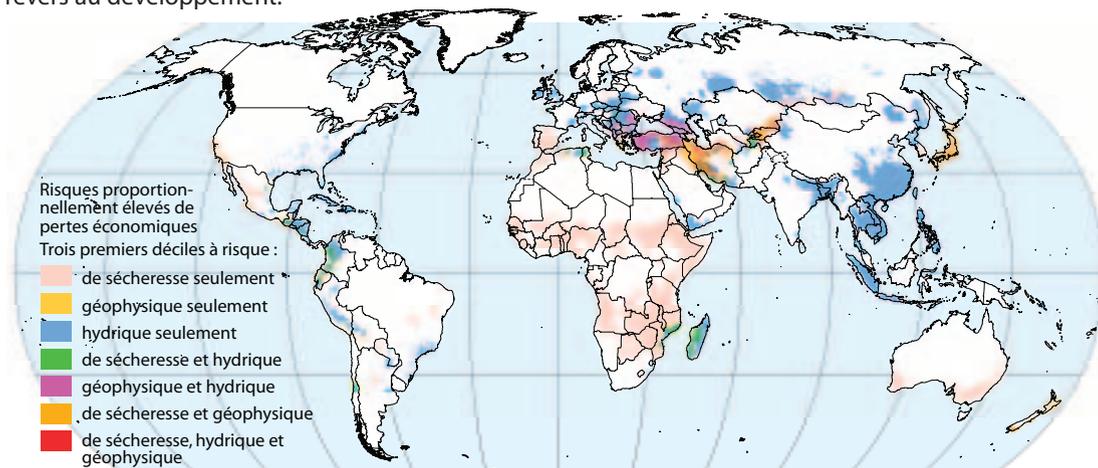
Malgré la complexité persistante de la situation en Iraq, le PNUD continue d'appuyer les efforts de développement dans une grande partie du pays. Pour coordonner les activités des organismes des Nations Unies participant à la reconstruction, il administre de Fonds d'affectation spéciale du GNUD pour l'Iraq, doté d'un milliard de dollars EU. Il joue également un rôle de premier plan dans les domaines de la gouvernance et de la réduction de la pauvreté. Il a aidé le ministère de la Planification et de la Coopération au développement à établir un Groupe de la coordination de l'aide et une base de données de l'assistance extérieure contenant des informations sur quelque 15 milliards de dollars EU de dons, soit la plus grande base de données en son genre au monde. Une formation a été dispensée au ministère des Municipalités et des Travaux publics pour le doter de capacités de gestion modernes et pour permettre aux administrations locales de planifier et de fournir des services. Pour combler les lacunes des institutions du secteur public, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations, des expatriés iraqiens compétents ont été affectés dans le pays dans le cadre de missions de courte et de longue durée. Le PNUD aide le ministère des Municipalités et des Travaux publics à réhabiliter les principales installations d'alimentation en eau et d'assainissement, notamment une station de traitement des eaux qui dessert environ un million de Bagdadiens. Des partenariats avec des donateurs et le ministère de l'Électricité assurent la réfection de grandes centrales et de réseaux de distribution d'électricité ainsi que le renforcement des institutions compétentes. Le

Programme pour la reconstruction et l'emploi en Iraq a créé des emplois de courte durée pour quelque 123 000 travailleurs dans le cadre de petits projets assurant la fourniture de services de base, la récupération de terres agricoles et le nettoyage des espaces publics dans les villes et villages.

Les crises, même si elles ont des effets profondément perturbateurs, peuvent offrir l'occasion d'adopter de nouvelles façons de faire les choses. L'implication du PNUD dès les tout premiers temps lui permet d'aider les pays à tirer parti de ces possibilités. À Sri Lanka, les initiatives baptisées « Places fortes » et « Veille sur l'aide » ont été lancées en tant que riposte au tsunami de 2004, mais sont devenues des modèles de planification participative et responsable du développement local. Ces deux projets couvrent au total 13 districts et 1 100 villages. Ils ont accru les capacités des collectivités locales à veiller à ce que l'aide humanitaire soit alignée sur les priorités locales. Les membres des collectivités ont acquis de nouvelles stratégies de base pour suivre les activités des groupes humanitaires sur le terrain et pour négocier avec les organismes gouvernementaux en vue de répondre aux besoins non satisfaits, notamment par le biais de réunions avec des représentants de la Commission nationale des droits de l'homme et du Groupe de travail pour la reconstruction de la nation au lendemain du tsunami. Des petits dons sont venus renforcer les initiatives de relèvement local de groupements communautaires tandis que des centres de ressources communautaires fournissent des services tels que des formations professionnelles et une éducation en matière de santé, ainsi que des informations sur les droits de l'homme et les droits à prestations. Ces projets ont considérablement amélioré les communications entre les collectivités et

Risques de catastrophes

Les pays fortement peuplés ou à forte concentration d'activités économiques dans des zones sujettes aux catastrophes sont exposés à des pertes financières et humaines qui risquent d'infliger de graves revers au développement.



Note : Les risques de pertes économiques sont mesurés en proportion du PIB par unité de superficie.
Source : *Natural Disaster Hotspots: A Global Risk Analysis-Synthesis Report 2005*



Les Maldives, durement touchées par le tsunami de l'océan Indien, ont recours à l'aide du PNUD pour « reconstruire en mieux », notamment avec des plans communautaires de préparation aux catastrophes. Les habitants de l'île de Felidhoo ont décidé de surélever les nouvelles maisons et immeubles d'habitation.

les autorités et ont abouti à des accords sur de nouvelles priorités de développement local. Une place particulière a ainsi été réservée, par exemple, à la diversification des moyens d'existence. Avant le tsunami, de nombreuses collectivités étaient en effet fortement dépendantes d'une seule ressource naturelle, qui a disparu du jour au lendemain.

Au Pakistan, le PNUD continue d'aider à rétablir et à améliorer les capacités des administrations locales réduites à néant par le séisme massif de 2005. Dans la Province de la frontière du nord-ouest, où certains bureaux municipaux étaient encore sous des tentes, un projet du PNUD a mis à disposition des bureaux préfabriqués faciles à mettre en place et équipés de mobilier et de matériel informatique. Une formation dispensée aux fonctionnaires locaux leur apporte des compétences technologiques et renforce leurs capacités de planification et de gestion des efforts de relèvement. Une initiative visant à retrouver les documents publics perdus se concentre sur les registres relatifs à l'utilisation des sols, les biens fonciers étant des avoirs productifs d'une importance toute particulière pour les populations rurales. Les travaux entrepris avec les responsables de l'administration des revenus fonciers soulignent la nécessité de l'application de strictes normes de transparence et de responsabilité.

Les événements des dernières décennies ont mis en évidence l'exposition particulière de certaines régions et de certains pays aux catastrophes naturelles. Le PNUD fournit un appui actif à la planification prévisionnelle qui atténue les risques de pertes de vie et de biens et leurs conséquences à long terme pour le développement. Après un ouragan et une éruption volcanique en El Salvador à la fin

2005, il a coordonné les efforts de relèvement des partenaires nationaux, des organismes des Nations Unies et des ONG pour acheminer des secours immédiats à 14 000 personnes de 22 communautés et pour les aider à reconstruire leurs logements et à retrouver leurs moyens d'existence. En 2006, le PNUD a collaboré directement avec neuf des municipalités les plus affectées pour formuler des plans de préparation en vue de futures catastrophes, notamment en formant 500 dirigeants villageois à l'élaboration et à l'application des plans. Des ressources complémentaires et une assistance technique ont été apportées au gouvernement central pour établir un système de surveillance et d'alerte.

Les Maldives, malgré leur vulnérabilité aux inondations, n'avaient jamais connu de catastrophe de l'envergure du tsunami de 2004, qui a causé une destruction massive dans beaucoup des îles de l'archipel, et elles n'étaient guère préparées à prévoir ce cataclysme ni à y réagir. Le PNUD a appuyé les efforts de reconstruction, mais il a aussi aidé le pays, pratiquement dès les premiers jours, à mettre en place un système complet de gestion des risques de catastrophe. En 2007, une loi sur la gestion des catastrophes nationales avait été formulée, base sur laquelle sera instituée une administration nationale de gestion des catastrophes. Le PNUD a aidé à établir le premier profil géographique de risques des différentes îles et a apporté son concours à la mise en place d'un système sophistiqué d'alerte avancée. Un centre national et cinq centres régionaux d'opérations d'urgence sont aujourd'hui opérationnels et 13 îles ont formulé des plans de gestion communautaire des catastrophes tenant compte des menaces et des priorités locales.

Volontaires des Nations Unies : Civisme et action

Le Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) encourage l'engagement civique par le bénévolat dans le monde entier. C'est une composante unique en son genre du réseau mondial de développement du PNUD et une ressource stratégique particulièrement utile pour les interventions du système des Nations Unies dans le domaine du développement.

En 2006, le programme a œuvré avec 23 partenaires des Nations Unies dans 144 pays et a engagé plus de 7 500 professionnels, ses activités atteignant le niveau record, en termes financiers, de 180 millions de dollars EU. Plus d'un tiers des volontaires VNU venaient de pays en développement, environ 40 % d'entre eux servant dans leurs pays d'origine. Quelque 2 100 volontaires de plus se sont engagés par le biais du programme de volontariat en ligne des VNU, en rapide expansion, qui a aidé plus de 900 organismes de développement inscrits à se procurer des compétences expertes et un appui via Internet.

En plaidant en faveur du bénévolat pour le développement, le Programme des VNU se fonde sur la conviction que les interventions bénévoles de millions de gens constituent une ressource puissante mais encore fortement sous-utilisée. L'action bénévole est une manifestation essentielle de confiance et de solidarité au sein des communautés et entre elles qui peut amener des gens défavorisés à s'impliquer activement dans leur propre développement. En 2006, les VNU ont apporté leur concours à de nombreuses initiatives qui offraient de nouvelles possibilités aux groupes marginalisés, notamment aux femmes, aux jeunes et aux pauvres. Faisant fond sur une longue tradition locale de bénévolat au Burkina Faso, en Éthiopie et au Niger, par exemple, le Programme des VNU et ses partenaires ont encouragé des jeunes à contribuer aux efforts locaux de développement visant à la réalisation des OMD.

Par ailleurs, les VNU se sont concentrés en 2006 sur des travaux au sein des collectivités locales pour formuler des stratégies de réalisation des OMD. Au Mali, au Pakistan, au Sénégal et en Ouganda, le programme a appuyé la création d'organismes bénévoles nationaux.

Par l'entremise du programme, un réseau mondial de bénévoles favorise l'échange de connaissances et d'expériences. En 2006, plus de 2 600 volontaires VNU ont joué un rôle crucial par l'appui qu'ils ont apporté à 15 opérations de paix des Nations Unies et à de nombreuses élections en phase d'après-conflit. En République démocratique du Congo, le Programme des VNU a mobilisé 800 volontaires de 91 nationalités pour soutenir le processus électoral et le maintien de la paix, en fournissant des appuis administratifs et financiers ainsi que des services d'éducation civique et électorale. La moitié d'entre eux provenaient de pays voisins et beaucoup ont fait l'apport d'une expertise locale et régionale africaine, facteur propre à inspirer confiance aux électeurs locaux désireux de participer au processus démocratique après de longues années de conflit civil et hésitant simultanément à le faire.

Par son plaidoyer en faveur du bénévolat pour le développement, de l'intégration du bénévolat dans la planification du développement et de la mobilisation de bénévoles sur le plan national et international, le Programme des VNU apporte des contributions spécifiques qui accroissent l'efficacité du développement.

L'Indonésie a elle aussi été durement frappée ces dernières années par les catastrophes naturelles qui, depuis la fin 2004, ont fait près de 180 000 morts et causé des pertes économiques de plus de 14 milliards de dollars EU. Le PNUD a fait équipe avec l'Agence de planification du développement national et l'Organisme national de coordination de la gestion des catastrophes pour élaborer le Plan d'action national pour la réduction des risques de catastrophes. C'était la première fois que les pouvoirs publics revoyaient leur approche dans ce domaine et renonçaient à de simples dispositions réactives en faveur de mesures préventives et prévisionnelles. Le nouveau plan est conçu pour coordonner les interventions de gestion des catastrophes et pour

améliorer l'emploi des ressources. Pour assurer sa mise en œuvre, le parlement a adopté une loi portant création d'une Agence nationale de gestion des catastrophes. En étroite coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et des ONG, le PNUD a également œuvré avec les collectivités locales de certaines des régions les plus sujettes aux catastrophes de l'Indonésie pour mettre en place des systèmes d'alerte avancée, formuler des plans d'évacuation et mener des exercices d'alerte aux séismes et aux tsunamis. La population sera toujours vulnérable aux crises, mais l'Indonésie a reconnu que des politiques sociales équitables lui donnaient également le droit d'y être préparée. ■

Environnement et énergie : accès et sécurité

Les pauvres sont affectés de manière disproportionnée par la dégradation de l'environnement et le manque d'accès à des services énergétiques propres et d'un coût abordable.

Les Nations Unies œuvrent à l'avant-garde des efforts déployés pour intégrer l'environnement et le développement, conscientes de ce que les problèmes tels que les changements climatiques, la perte de biodiversité et la destruction de l'ozone stratosphérique ne sauraient être résolus par les pays agissant isolément.

La dégradation de l'environnement et la rareté des ressources font basculer les gens dans la pauvreté et les y maintiennent, renforçant ainsi les inégalités. Aujourd'hui, l'érosion des sols, les inondations, les sécheresses et la pollution font peser des menaces directes sur les moyens d'existence de 2,6 milliards de personnes. Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à l'eau potable. Chaque année, les pertes de productivité de l'Afrique subsaharienne du fait de déficiences de la gestion de l'eau dépassent les apports de l'aide au développement et de l'allègement de la dette, soit la somme pharamineuse de 30 milliards de dollars EU.

Les changements climatiques, la chose est claire, sont appelés à avoir des incidences particulièrement graves sur les pays pauvres, tant en raison des réalités géographiques que des difficultés d'adaptation résultant de la faiblesse de leurs revenus. La vulnérabilité de nombreux pays en développement est due à leur situation géographique. Pays de la zone tropicale ou petits États insulaires, ils sont exposés à des extrêmes climatiques, à d'amples variations pluviométriques, à l'élévation du niveau des mers et aux fortes températures. Étant donné la place dominante de l'agriculture dans l'économie d'un grand nombre de ces pays, il leur est difficile de s'orienter vers des activités moins sensibles aux aléas climatiques dans le secteur manufacturier ou tertiaire. Pour certains d'entre eux, en Afrique, aux Caraïbes et sur les côtes de l'Asie du Sud et du Sud-Est, ces menaces ne se profilent pas à

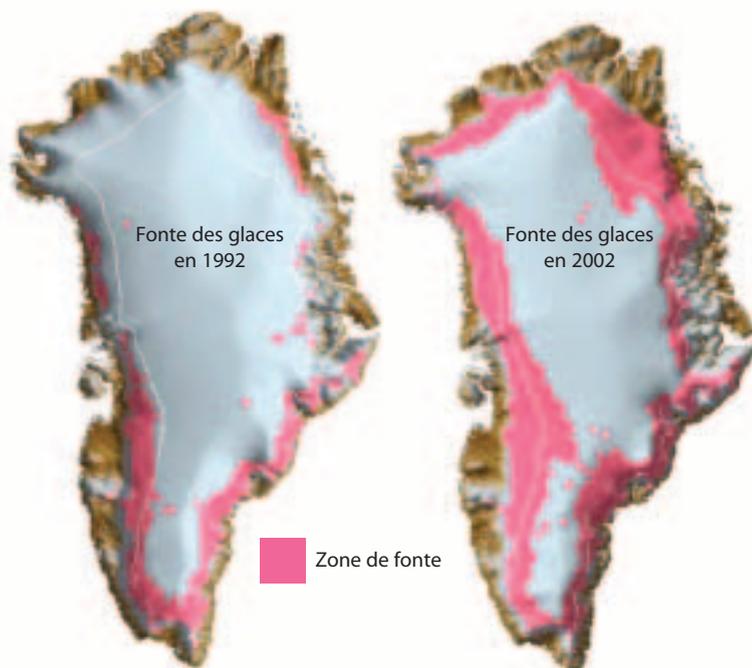
l'horizon d'un lointain avenir, mais risquent de se matérialiser d'ici quelques décennies.

Des politiques intégrées

Le PNUD gère le plus grand portefeuille de projets opérationnels du système des Nations Unies dans le domaine de l'environnement et de l'énergie, de plus en plus en collaboration avec le PNUE qui apporte son expertise technique et ses activités de plaidoyer. Il fait fond sur ses connaissances spécialisées en matière de réduction de la pauvreté et de gouvernance pour aider les pays à appliquer des politiques publiques qui font de la bonne gestion des ressources environnementales une composante intégrale du développement humain.

La prise en compte des problèmes environnementaux dans les plans de développement nationaux et locaux présente pour les pays en développement un certain nombre de difficultés. Le PNUD appuie ses partenaires nationaux pour évaluer leurs nouvelles options de politique, renforcer leurs capacités institutionnelles, accroître la fourniture de services énergétiques et autres et mobiliser des ressources financières. Son assistance porte également sur les préparatifs visant à parer aux risques potentiels dont sont porteurs les changements climatiques. Au niveau local, le PNUD aide les communautés à déterminer comment elles peuvent procéder à l'expansion des services énergétiques et mieux gérer leurs ressources naturelles, en particulier dans

Le réchauffement du Groenland signale un changement climatique



Source : Konrad Steffen et Russell Huff, CIRES, University of Colorado at Boulder, Colorado

Le PNUD appuie le plan de la Chine visant à accroître considérablement l'emploi des énergies renouvelables. Ici, au Xinjiang, des aérogénérateurs.



l'optique d'une amélioration des moyens d'existence.

Dans son assistance aux pays en matière de politiques environnementales, le PNUD met l'accent sur l'adaptation des cibles des OMD aux spécificités nationales et sur la mesure des progrès en vue de la réalisation des objectifs, ainsi que sur l'orientation générale des politiques en faveur de l'équité et du développement humain. En 2006, avec l'appui du PNUD, 85 pays avaient adapté leurs cibles des OMD sur la durabilité environnementale; plus de 150 avaient effectué des évaluations et produit des rapports sur les cibles mondiales, notamment celles concernant l'eau, l'assainissement et le logement urbain. De nombreux pays ont inclus des cibles environnementales dans leurs plans nationaux de développement et quelques-uns ont prévu des budgets pour les nouvelles mesures environnementales. Le Cambodge, par exemple, s'est fixé pour cibles de doubler la superficie des zones de pêche interdite et de réduire de près de moitié la consommation de bois de feu des ménages. Des efforts analogues soutenus par le PNUD ont été axés sur les politiques énergétiques. L'Albanie a adopté pour cible l'alimentation universelle en électricité grâce à une augmentation de la production de sources renouvelables et à la réduction des pertes de transmission et de distribution.

L'expertise du PNUD a aidé la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest, qui regroupe 15 pays de la sous-région, à adopter un

ambitieux programme énergétique ayant pour objectif de quadrupler l'alimentation en énergie moderne dans les zones rurales et urbaines à l'horizon de 2015. Le Burkina Faso, membre de la Communauté, a employé l'assistance du PNUD pour accorder à l'énergie une place prioritaire dans sa stratégie de réduction de la pauvreté et son budget national. Le PNUD s'est également employé avec les autorités rurales à fournir des services énergétiques afin de favoriser la croissance économique locale.

En Chine, des années de croissance rapide ont libéré quelque 400 millions d'habitants de la pauvreté, mais au coût de pressions sur l'environnement. La dégradation environnementale est aujourd'hui un facteur qui contribue à creuser l'écart entre les bénéficiaires de la nouvelle prospérité et ceux qui ont été laissés sur la touche. Le PNUD collabore étroitement avec les autorités pour formuler des politiques environnementales et énergétiques appropriées favorables à la réduction de la pauvreté dans le long terme, ainsi que pour mettre en œuvre des programmes conçus pour atténuer certaines des disparités les plus graves.

Le projet de réduction écologique de la pauvreté, par exemple, contribue à accroître les revenus et à fournir des sources d'énergie propre dans les provinces de Yunnan, de Guizhou et de Sichuan. Il a adopté à titre pilote une stratégie consistant à fournir des appuis aux agriculteurs pauvres pour pratiquer la culture du *Jatropha curcas*, espèce d'arbres poussant à

l'état sauvage et prévenant naturellement la désertification, selon des techniques écologiquement durables et assurant de hauts rendements. Le marché national et international du biocarburant produit au moyen des graines de ces arbres se développe et, pour en tirer parti, le projet aide aussi les agriculteurs à établir des mécanismes de commercialisation et des filières d'alimentation des producteurs de carburant. Il collabore également avec les pouvoirs publics pour adopter des politiques visant à amplifier ces efforts initiaux, notamment par des subventions à l'agriculture écologiquement rationnelle. Le projet chinois de réduction écologique de la pauvreté devrait parvenir à son plein régime en 2009, atteignant alors 200 000 agriculteurs et apportant à la moitié d'entre eux une augmentation de revenus d'au moins 15 %. Le gouvernement prévoit déjà d'appliquer les leçons tirées du projet en vue d'un accroissement d'échelle qui portera les superficies cultivées de 2 500 hectares aujourd'hui à 1,2 million d'hectares d'ici 2009.

Le PNUD a également établi un partenariat avec Arcelor Mittal, numéro un mondial de la sidérurgie, en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Chine. Un projet appuie la formulation et l'application de politiques de conservation énergétique et aide les entreprises chinoises de produits métallurgiques, pétrochimiques et de construction à adopter des méthodes de production à meilleur rendement énergétique, dont beaucoup ont été développées par Arcelor Mittal.

Les disparités en matière de ressources peuvent parfois être éliminées en encourageant la participation du public aux décisions relatives à l'emploi de celles-ci. Cette approche va dans le sens d'une amélioration des processus démocratiques et peut déboucher sur un large consensus sur l'allocation des ressources, qui sont alors réparties de manière plus égalitaire. En Crimée, république autonome d'Ukraine, le PNUD a apporté son concours à des projets communautaires d'adduction d'eau qui contribuent aussi à réduire les tensions entre les divers groupes ethniques. Après la dissolution de l'Union soviétique, 250 000 habitants de la Crimée qui avaient été déportés sont rentrés au pays, ce qui a souvent donné lieu à des conflits, les ressources naturelles étant rares et l'égalité d'accès à l'eau potable étant l'un de plusieurs points sujets à controverse. Dans toute la Crimée rurale, le PNUD a aidé à constituer plus de 500 groupes d'entraide communautaires de composition ethnique mixte, qui ont entrepris de collaborer avec les administrations locales pour définir les priorités de développement, calculer les coûts des projets et les mettre en œuvre, ce qui vient renforcer le sentiment de participation et de coopération locales. Ces groupes ont mobilisé des fonds pour améliorer les systèmes d'adduction d'eau et, en 2006, 150 000 personnes de plus avaient accès à l'eau potable. Les habitants exercent à présent un

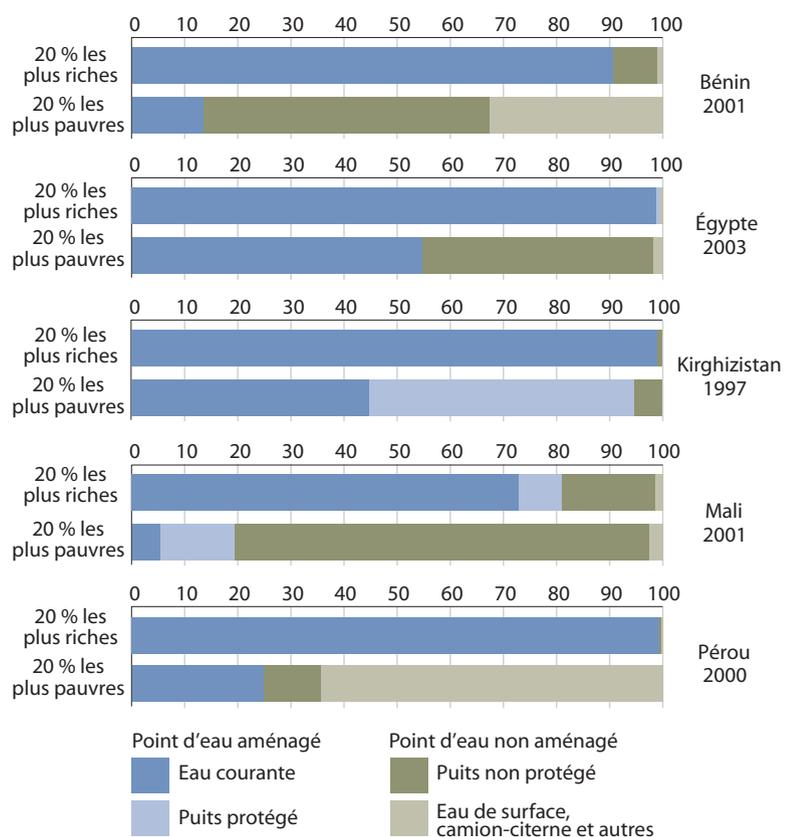
strict contrôle de la gestion des ressources en eau et ont établi des fonds communautaires pour l'entretien et la réparation des installations. Pour 2007, les collectivités et les autorités ont mobilisé 4,3 millions de dollars EU pour de nouveaux projets et le Gouvernement de la Crimée a sollicité l'appui du PNUD pour adapter les cadres juridiques et institutionnels afin de reproduire le système de prestations de services du projet dans l'ensemble du pays.

Le PNUD a attiré une attention sans précédent sur la crise mondiale de l'eau et de l'assainissement par la publication de son *Rapport mondial sur le développement humain 2006, Au-delà de la pénurie : Pouvoir, pauvreté et la crise mondiale de l'eau*. Au moyen d'exemples de pays en développement, le rapport met en relief les incidences qu'ont les carences en matière de services d'alimentation en eau et d'assainissement sur la vie et les moyens d'existence des gens. L'élargissement de l'accès à l'eau et à l'assainissement améliore la santé et l'éducation et favorise les progrès en matière d'égalité des sexes. Le rapport recommande que tous les pays fassent de l'accès à l'eau potable un droit de l'homme et lance

La fracture de l'eau

Les ménages pauvres ont toujours moins accès à l'eau propre que les ménages riches

Accès à l'eau par quintile de richesse (en %)



Source : Rapport mondial sur le développement humain 2006

un appel à l'adoption d'un plan d'action mondial. Divers pays ont intensifié leurs efforts dans ce domaine. Le Royaume-Uni a reconnu le droit à l'eau comme un droit de l'homme; les Pays-Bas se sont engagés à agir résolument dans ce sens; et le Japon a prévu d'accueillir un sommet qui réunira 47 pays pour traiter des questions relatives à l'eau dans la région Asie et Pacifique. *Le Rapport mondial sur le développement humain 2007* aura pour thème les changements climatiques.

L'année 2007 marque le 20e anniversaire du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone. Avec l'appui du Fonds multilatéral du Protocole, du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et de donateurs bilatéraux, le PNUD a mobilisé 496 millions de dollars EU au cours des 15 années écoulées pour fournir des conseils de politique, une assistance technique et des transferts de technologie afin d'aider les pays à réduire l'emploi de substances nocives pour l'ozone. Par l'entremise de toute une gamme de partenariats associant notamment des petites et moyennes entreprises, des agriculteurs et des praticiens de la santé, le PNUD a équilibré la protection de la couche d'ozone et les impératifs économiques selon des modalités qui maintiennent la compétitivité locale, protègent les emplois existants et créent de nouvelles formes d'emploi.

Avec la Banque mondiale et le PNUE, le PNUD est l'un des trois Agents d'exécution du FEM, le plus grand fonds mondial pour la protection de l'environnement. En 2006, lors de la quatrième reconstitution de ses ressources, le FEM s'est vu allouer 3 milliards de dollars EU par 32 pays donateurs pour la période 2006-2010. Ces fonds permettront de financer des projets dans les domaines de la biodiversité, des changements climatiques, des eaux internationales, de la dégradation des sols, des polluants organiques persistants et de la protection de la couche d'ozone.

Les projets du PNUD-FEM s'attachent à renforcer les capacités nationales en matière de protection de l'environnement et de développement durable, souvent en rapport avec la réduction de la pauvreté et la création de moyens d'existence. Le PNUD-FEM administre cinq programmes centraux au nom du Fonds : le Programme de microfinancements, l'Initiative des dialogues nationaux du FEM, le Programme d'appui aux communications nationales sur les changements climatiques, le Programme d'appui des autoévaluations nationales des capacités à renforcer et le Programme d'appui aux pays à l'intention des points focaux du FEM.

Les projets standard et de moyenne envergure bénéficiant de financements initiaux du FEM peuvent attirer des investissements complémentaires d'autres partenaires. En 2006, le Conseil du FEM a approuvé l'octroi de subventions d'un montant de 203 millions de dollars EU aux projets du PNUD,

pour lesquels celui-ci a mobilisé 500 millions de dollars EU au titre du cofinancement, fournis par les gouvernements concernés et d'autres partenaires. C'est ainsi que pour un projet de promotion de la culture du café respectueuse de l'environnement, le concours du FEM s'élève à un peu moins de 12 millions de dollars EU et les apports au titre du cofinancement à plus de 70 millions de dollars EU provenant principalement du secteur privé. Le café est la plus grande culture de base du monde, mais les méthodes de culture traditionnelles et écologiquement durables disparaissent rapidement. Le projet du PNUD-FEM met en œuvre des activités pilotes avec les entreprises caféières du monde entier et les grands producteurs d'Amérique du Sud et d'Amérique centrale. Il vise à porter le volume annuel de café produit par des pratiques durables, certifiées par la Rainforest Alliance qui est l'un des partenaires du projet, de 30 000 à 500 000 tonnes, soit 10 % du marché mondial. McDonald's a déjà convenu de ne vendre que du café certifié dans ses restaurants du Royaume-Uni, et la société prévoit d'étendre cette pratique à tous ses établissements européens en 2007. Kraft, l'un des plus grands torréfacteurs du monde, a augmenté ses achats de café certifié qui sont passés de 2 250 tonnes à 13 000 tonnes en l'espace de deux ans.

Le Programme de microfinancements du FEM administré par le PNUD a financé plus de 8 400 projets d'organisations non gouvernementales et communautaires de par le monde. Ces projets sont bénéfiques pour l'environnement, accroissent les moyens d'existence locaux et ont également des retombées sociales. Dans la ville industrielle de Pune (Inde) en pleine expansion, grâce à une subvention de 15 000 dollars EU du FEM, une ONG environnementale locale a organisé le Forum de la circulation et des transports de Pune et elle plaide en faveur d'une amélioration de la gestion de la circulation dans les rues congestionnées de la localité. En partenariat avec la ville, elle a cité les expériences de Singapour, Bogotá, Londa et Curitiba pour persuader les responsables municipaux qu'une meilleure planification des transports faciliterait la circulation, accroîtrait la sécurité routière, réduirait la pollution et augmenterait la mobilité des pauvres et des défavorisés. En conséquence, dans son budget 2006, la municipalité a alloué plusieurs millions de dollars EU à la construction d'un système d'autobus express, l'amélioration des pistes cyclables et l'aménagement de voies piétonnières dans toute la ville. Le projet de Pune est un exemple classique de l'impact que peut avoir un projet doté d'un petit capital de lancement judicieusement employé. Le PNUD, avec son accès aux connaissances spécialisées de pays développés ainsi que de pays en développement aide les gens à tirer parti de possibilités telles que celles-là. ■

Un partenaire au développement efficace et responsable

Les partenaires au développement nationaux et internationaux ont confié au PNUD des ressources considérablement accrues ces dernières années. Le PNUD dépense actuellement plus de 5 milliards de dollars EU par an dans le cadre de ses propres programmes et il gère un milliard de dollars EU de plus pour les activités coordonnées des Nations Unies. Afin de mériter en tout temps la confiance que cela exige, le PNUD affine ses interventions de développement par des analyses rigoureuses, un partage des connaissances et des consultations avec ses partenaires. Une structure opérationnelle solide, s'articulant sur une planification axée sur les résultats et l'application de normes de gestion internationales maximisent son efficacité. Depuis 2003, ses dépenses totales se sont accrues de 60 % alors que ses coûts de gestion n'ont augmenté que de 25 %. L'organisation est déterminée à maintenir ses gains d'efficacité et d'efficacité par rapport aux coûts.

Au cours des cinq dernières années, le PNUD a pris de nombreuses mesures pour affiner un modèle de gestion qui met l'accent sur les partenariats, le plaidoyer, le partage des connaissances et le renforcement des capacités. Il s'est fait le principal avocat des Nations Unies en faveur des OMD et l'un des grands fournisseurs d'appuis aux pays en vue de leur réalisation, notamment par l'entremise de ses réseaux de connaissances. Le PNUD œuvre non seulement en étroite concertation avec ses propres partenaires, organismes des Nations Unies, institutions nationales et secteur privé, mais il agit également en intermédiaire pour forger des partenariats entre ceux qui s'intéressent collectivement au développement humain inclusif.

Les activités et les services des Nations Unies sont aujourd'hui plus coordonnés et mieux ciblés. En 2007, par l'élaboration de son Plan stratégique 2008-2011 et dans les débats de son Conseil d'administration, le PNUD a maintenu cette

orientation en entreprenant d'aligner ses programmes et ses opérations plus clairement sur les deux grands rôles qui lui échoient, celui de coordonnateur des activités de développement des Nations Unies et celui de fournisseur d'aide directe au développement dans ses principaux domaines de programmation. Ce double rôle définit le cadre général de son Plan stratégique. Fondé sur les principes de la Déclaration du Millénaire, le Plan stratégique du PNUD répond aux grands défis qui se situent au cœur du développement : la réalisation des OMD, l'accroissement de l'envergure de la prévention des crises et du relèvement, le renforcement des capacités nationales et des institutions dont dépendent les progrès à long terme en matière de développement et le ciblage d'interventions de qualité qui amplifient les résultats bien au-delà de ceux qu'ont produit les investissements initiaux.

Pour relever ces défis, notamment en vue de réduire les disparités marquées sur le plan du développement, le Plan stratégique envisage un PNUD qui, dans toutes ses activités, optimisera l'efficacité des efforts de développement du système des Nations Unies. Le PNUD procédera pour ce faire en tirant parti de son expérience et de ses avoirs considérables pour renforcer la coordination des activités des Nations Unies et en continuant de fournir ses services de développement dans les domaines où il possède des compétences internes et qui ne sont pas déjà couverts par d'autres organismes des Nations Unies.

Systèmes communs

En 2006 et en 2007, dès le début de la formulation du Plan stratégique, le PNUD a pris une série d'initiatives pour renforcer son rôle de coordonnateur et améliorer sa gestion interne. Il a notamment révisé ses structures de gestion mondiales et nationales.



Une répartition plus claire des attributions entre l'Administrateur Kemal Derviş (à g.) et l'Administrateur associé Ad Melkert (à dr.) est un facteur d'efficacité pour les activités de coordination et les opérations du PNUD.

Une répartition plus claire des attributions au niveau de sa haute direction permet à l'Administrateur de se concentrer sur l'orientation des politiques stratégiques et la coordination générale du développement au sein du système des Nations Unies, notamment en tant que président du Groupe des Nations Unies pour le développement et à l'Administrateur associé de superviser les activités et la gestion au jour le jour des programmes du PNUD.

En parallèle à cette structure, les axes de responsabilité entre les coordonnateurs résidents des Nations Unies et le PNUD ont eux aussi été clarifiés. Le système des coordonnateurs résidents est toujours financé et administré par le PNUD, mais il est consacré à la coordination impartiale des équipes de pays réunissant les organismes des Nations Unies et à l'exploitation de synergies dans les opérations de l'Organisation. Les bureaux de pays du PNUD œuvrent en tant que membres des équipes, à laquelle ils apportent des programmes qui tirent parti de l'expertise du PNUD, appuient les priorités nationales et s'inscrivent dans le cadre général du plan de développement des Nations Unies pour le pays considéré.

Afin de renforcer l'institution des coordonnateurs résidents en tant qu'entité commune des Nations Unies, les candidats sont désormais nommés et évalués selon des processus interorganisations. En 2006, le GNUD a appliqué dans 20 pays à titre pilote un système d'évaluation des performances bidirectionnel entre les coordonnateurs et les responsables de chaque organisme. L'évaluation porte sur des critères tels que les aptitudes à la communication, le leadership et l'attachement au travail d'équipe, et le système est maintenant mis en application dans

100 pays. En 2007, outre une formation initiale conçue pour assurer une compréhension commune du système chez les coordonnateurs résidents, il a également été organisé à l'intention de ceux-ci des séances d'information sur les tendances mondiales émergentes, ce qui leur offre l'occasion de partager leurs connaissances et d'établir des liens avec les grands problèmes nationaux. Étant donné que les Nations Unies se dotent essentiellement d'un nouveau modèle opérationnel, d'autres formations portent sur la responsabilité redditionnelle, le leadership et les évaluations.

Les organismes du GNUD ont accordé une place prioritaire à la formulation d'une stratégie commune de renforcement des capacités à l'appui des plans de développement nationaux. En 2006, le Groupe a convenu d'émettre des orientations communes pour les équipes de pays des Nations Unies qui aideront les partenaires nationaux à évaluer leurs points forts et leurs points faibles en matière de capacités et à définir les modalités selon lesquelles les Nations Unies peuvent combler les lacunes.

Par un second accord, le GNUD a aussi harmonisé les transferts de fonds de ses organismes aux bénéficiaires nationaux, processus jusqu'alors particulièrement complexe soumis à des exigences distinctes pour chaque organisme. Cet accord simplifie les procédures pour les partenaires nationaux et met en place des systèmes d'évaluation et de gestion des risques. Le Groupe a également convenu en 2006 de principes harmonisés de recouvrement des frais pour les programmes communs et les fonds d'affectation spéciale multidonateurs, étape importante de la rationalisation de la mise en œuvre.

Gestion axée sur les résultats

Sur le plan interne, le PNUD a élaboré une culture organisationnelle axée sur la production de résultats, ainsi que l'ont largement reconnu les partenaires nationaux, les donateurs et les autres institutions internationales. Le Plan stratégique s'appuie sur cette réalisation tout en faisant un grand pas en avant dans ce domaine essentiel qu'est la mesure et l'évaluation des résultats. Il relie les activités des programmes à un ensemble d'effets stratégiques reflétant l'appui fourni au développement par le PNUD dans ses domaines d'intervention fondamentaux. Les bureaux de pays tiendront compte de ces effets pour aligner leurs activités sur le Plan stratégique, avec toutefois une certaine latitude eu égard aux spécificités nationales.

Par la production de données accessibles focalisées sur les performances et fondées sur les effets stratégiques, le Plan permettra de déterminer les effets immédiats des activités de manière à ce que tous les partenaires puissent juger de la qualité des contributions du PNUD. Par ailleurs, compte tenu

de l'accent mis sur le renforcement des capacités, le Plan reconnaît que les résultats obtenus dans ce domaine, bien que parfois difficiles à évaluer avec précision, viendront pérenniser les effets obtenus et continueront d'en produire d'autres dans le long terme.

Dans son Plan stratégique ainsi que dans l'ensemble de ses activités, le PNUD manifeste une volonté résolue de renforcer la responsabilité redditionnelle et la transparence, éléments essentiels d'une bonne intendance de ses ressources. Organisation décentralisée d'une vaste diversité sur le plan culturel, active dans 166 et possédant un personnel venu de 152 nations et territoires, le PNUD fait face à des défis particuliers en matière de gestion. Certains de ces défis étant liés aux attentes en matière de performance, l'organisation a entrepris en 2006 la mise en place d'un nouveau cadre de responsabilité de gestion qui relie davantage les résultats escomptés et la responsabilité des gestionnaires chargés d'obtenir ces résultats. Un cadre juridique révisé traite des questions de non respect des normes éthiques et professionnelles. Afin de détecter d'éventuels conflits d'intérêts, la haute direction et les membres du personnel chargés de fonctions de passation de marchés et d'investissement sont à présent astreints à la soumission de déclarations de situation financière. Une plate-forme informatisée accessible par le réseau interne du PNUD donne un aperçu complet et instantané des informations disponibles sur tout bureau de pays de par le monde, notamment sur les dépenses, les taux d'exécution des programmes et la dotation en personnel.

Des ressources supplémentaires ont été allouées aux fonctions d'audit et d'enquête internes. Les rapports d'audit comportent à présent de nouveaux éléments pour améliorer l'analyse et le suivi des grandes questions récurrentes, tandis qu'un groupe d'assurance-qualité établi au siège analyse les points signalés dans les recommandations des auditeurs. Des tableaux de bord à base web permettent d'assurer un suivi et de veiller à ce que les gestionnaires et bureaux concernés prennent les mesures requises. Le PNUD élabore actuellement un système de gestion des risques d'entreprise qui réunit les politiques et procédures actuelles en la matière au sein d'un cadre systématisé. Cette initiative répond aux recommandations des partenaires du PNUD et des auditeurs et elle aura des répercussions positives sur les modes d'opérations, les processus décisionnels et la gestion prospective de l'organisation.

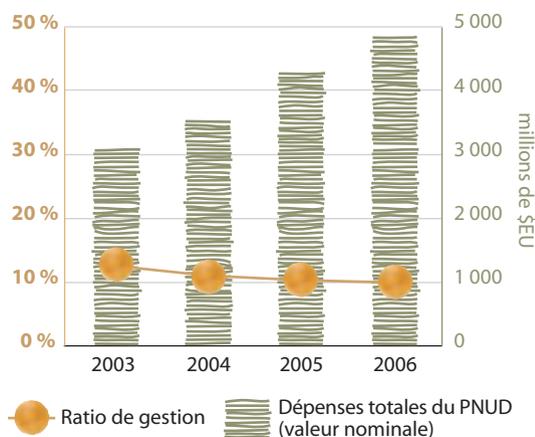
Au nombre des autres initiatives lancées en 2006 figure l'introduction d'un système de planification des audits internes fondé sur le risque. Une méthode d'évaluation des plaintes tenant compte des risques a permis de traiter plus rapidement et plus efficacement les cas exigeant une investigation complète et de doubler le nombre de dossiers clos au cours

de l'année. Le renforcement des bureaux régionaux d'audit, établis à Bratislava et à Beyrouth, permet une prise en compte plus complète et plus adaptée des demandes émises par les bureaux de pays. Au niveau mondial, le PNUD évolue de concert avec le reste du système des Nations Unies en vue de l'application des Normes comptables internationales du secteur public.

L'évaluation a maintenant été intégrée dans tous les aspects de la programmation du PNUD et elle est effectuée conformément à la nouvelle politique en la matière approuvée en 2006. Au total, 231 évaluations ont été effectuées au cours de l'année. Les points sur lesquels portent les évaluations des performances comprennent les progrès réalisés dans les domaines du développement humain et des droits de l'homme, l'appui à la coordination du système des Nations Unies, l'encouragement de l'appropriation nationale et la gestion axée sur les résultats. Le

Maitrise des coûts

La part des dépenses de gestion du PNUD dans les dépenses globales a diminué, ce qui libère des fonds pour les programmes.



Source : PNUD, Bureau de la gestion

système informatisé de gestion de l'information de l'Organisation, le Centre de ressources d'évaluation, a fait l'objet d'une mise à niveau pour autoriser un accès opportun aux données concernant la planification des évaluations, la réaction des instances compétentes et le suivi, les rapports étant disponibles depuis l'année 2002.

L'efficacité générale des opérations a également bénéficié de la mise en place d'un système d'achats centralisé. Le système Atlas, instrument de gestion des ressources du PNUD, permet à présent de recueillir instantanément les données sur tous les services d'achat au niveau mondial. Des réductions de coûts substantielles ont été obtenues du fait de la rationalisation du processus de paie du PNUD, tout

le personnel étant désormais payé selon le même calendrier. Le personnel du Programme des VNU a été inscrit pour la première fois dans Atlas, ce qui prépare la gestion intégrée des ressources humaines de l'ensemble du PNUD et de ses fonds affiliés.

Une attention particulière a été accordée à l'amélioration de la situation concernant l'égalité des sexes, sur le plan interne comme dans ses programmes extérieurs. Des progrès réguliers ont été accomplis en 2006 en matière de nominations à des postes de responsabilité; un tiers des représentants résidents, responsables des bureaux de pays du PNUD, sont à présent des femmes, alors que cette proportion n'était que d'un quart il y a deux ans. Cinq des neuf hauts responsables du second niveau hiérarchique de l'organisation sont des femmes. Un comité de l'égalité des sexes rend compte à l'Administrateur de la situation dans l'ensemble de l'organisation et le personnel du groupe mondial de

la programmation pour l'égalité des sexes a été renforcé. Une prochaine étape constituera à identifier au moyen du système Atlas toute la gamme des investissements du PNUD dans le développement et les droits des femmes.

Le PNUD est le seul organisme des Nations Unies à mener des sondages annuels de son personnel mondial, le premier ayant été réalisé en 1999. Les taux de participation au sondage ont connu une augmentation substantielle au fil des ans, et les appréciations se sont considérablement et régulièrement améliorées pour ce qui a trait aux performances de la direction, au moral du personnel et à la résolution des griefs. En 2007, le PNUD a commencé à afficher un sommaire des résultats du sondage sur son site Internet public.

L'organisation investit constamment en vue d'une professionnalisation croissante de son personnel : 71 % des fonctionnaires du PNUD participent

Optimisation des performances des bureaux de pays

Depuis plusieurs années, les bureaux de pays du PNUD font l'objet de mesures itératives de réingénierie visant à accroître leur souplesse, à accélérer leur réponse aux partenaires et, par dessus tout, à renforcer leur impact. Ces activités de gestion du changement ont porté sur tous les aspects des activités des bureaux, depuis les pratiques managériales jusqu'à l'alignement des programmes et les compétences du personnel. Elles commencent aujourd'hui à porter leurs fruits.

Un défi particulier qu'ont à relever les bureaux du PNUD dans les pays au lendemain de conflits et en transition est celui du renforcement rapide des capacités d'absorption des ressources. Celles-ci connaissent en effet un accroissement de volume notable après la conclusion d'un accord de paix ou en vue d'appuyer les mesures initiales de consolidation de la paix, lors d'élections par exemple.

En 2006, le bureau du PNUD en République démocratique du Congo a contribué à la mise en œuvre du plus grand projet électoral jamais exécuté par les Nations Unies, projet d'une importance clé pour la stabilisation non seulement du pays mais également de toute l'Afrique occidentale et centrale. Il y a quatre ans encore, le budget du bureau n'était que de 8 millions de dollars EU. En 2006, ce chiffre avait atteint 241 millions de dollars EU. Des mécanismes de gestion bien organisés ont permis au bureau de s'adapter au changement. Les gains d'efficacité en gestion des programmes et des fonds ont abouti à un doublement du taux de dépenses des programmes par rapport au revenu disponible. Simultanément, les dépenses de programmes par membre du personnel ont augmenté régulièrement, passent de 1,85 million de dollars EU en 2005 à 2,5 millions en 2006. Ce qui revient à dire que le bureau a su exécuter davantage avec un ratio de personnel réduit et des coûts de fonctionnement moindres.

Le processus de gestion du changement engagé en 2002 s'est poursuivi jusqu'en 2005, tandis que le bureau se préparait en vue des élections. L'innovation et la pensée stratégique ont été encouragées et l'accent a été mis, dans la culture du bureau, sur le partage des connaissances et la collaboration. L'expertise du personnel et les processus opérationnels ont été soigneusement alignés, les exigences des programmes en évolution étant liées aux objectifs nationaux généraux. Les activités ont été décentralisées par l'implantation de bureaux annexes dans différentes régions, ce qui les a rapprochées des bénéficiaires directs tout en veillant à la cohérence générale des programmes. En outre, des partenariats efficaces par rapport aux coûts ont été forgés avec le secteur privé pour la fourniture de biens et de services. Après le succès des élections, l'accent se reportera, dans le pays et au PNUD, sur d'autres priorités d'après-conflit, notamment sur le renforcement des capacités des nouvelles instances gouvernementales. En accroissant encore sa souplesse et ses facultés d'adaptation, le PNUD se montrera à la hauteur des nouveaux défis qui l'attendent.



Le PNUD a considérablement accru la formation de son personnel, au moyen de technologies de pointe. Ici, des gestionnaires débattent de l'expansion de l'École virtuelle du développement pour proposer des cours en ligne aux fonctionnaires des pays en développement.

aujourd'hui aux réseaux mondiaux de connaissances, communautés virtuelles qui permettent une collaboration et des échanges d'information en ligne sur des sujets spécialisés ainsi que généraux, depuis les détails de la mise en œuvre des réformes des Nations Unies jusqu'aux OMD. Quarante pour cent des membres du personnel ont déclaré que ces réseaux contribuent à leur développement professionnel et à la productivité de leur bureau d'attache. Plus de 2 000 membres du personnel du PNUD ont été certifiés dans les domaines de la gestion des projets, des achats, des ressources humaines et des finances.

En 2007, après une recherche mondiale, le PNUD a choisi les fournisseurs de services pour les activités de formation et les certifications relatives à la gestion des projets et à la conception des processus opérationnels. Ces services seront disponibles dans la plupart de ses bureaux et contribueront à standardiser la formation du personnel et à en accroître l'efficacité; certaines institutions gouvernementales homologues en bénéficieront également. Le PNUD a aussi entrepris d'identifier certains membres du personnel

possédant une grande expérience qui pourraient être déployés au lendemain immédiat de crises de manière à maximiser la riposte de l'organisation par la mise à disposition d'un personnel compétent dans les situations où il est le plus nécessaire. ■

Ressources du PNUD

Les contributions aux ressources ordinaires (dites « de base ») du PNUD ont augmenté pour la sixième année de suite, encore que la tendance marque un ralentissement. Le montant total brut des recettes du PNUD pour 2006 se situe à 922 millions de dollars EU; il est donc en légère augmentation par rapport à 2005, mais n'atteint certainement pas la cible intérimaire d'un milliard de dollars fixée pour l'année par le Plan de financement pluriannuel 2004-2007. La réalisation de la cible finale du PFP pour 2007, qui est de 1,1 milliard de dollars EU, exigera un accroissement de l'appui des donateurs au cours de la dernière

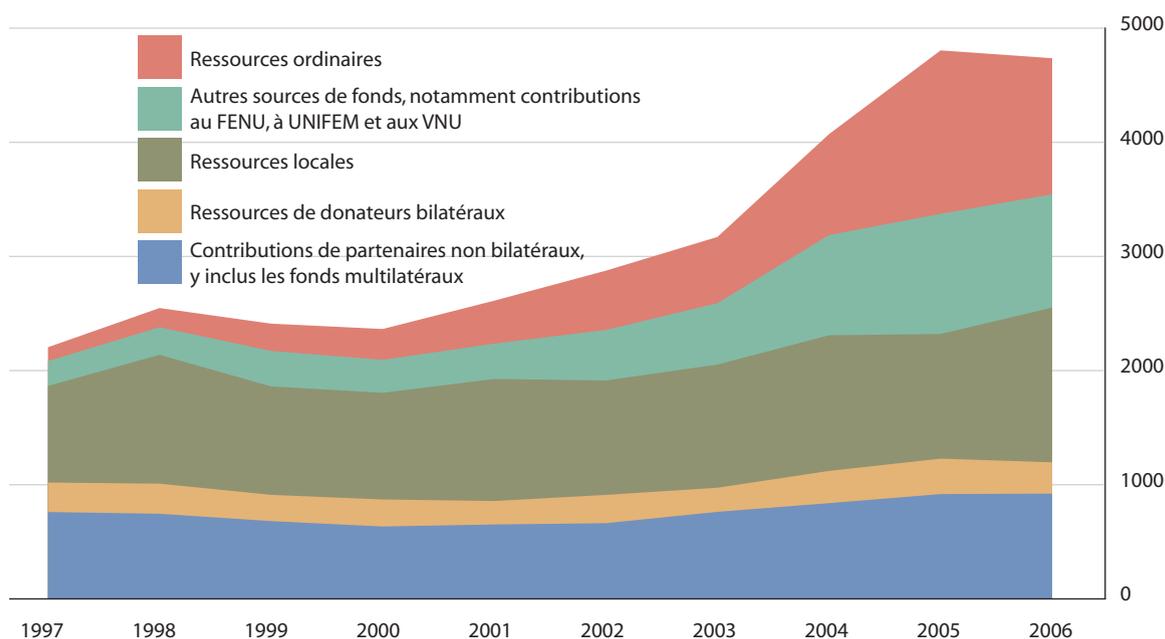
année du cycle. Il est encourageant que les pays donateurs aient été plus nombreux à apporter leurs contributions selon des engagements pluriannuels, car cela accroît la prévisibilité des ressources ordinaires du PNUD.

En dollars actuels, le revenu ordinaire a progressé de 10 % de 2004 à 2007. Toutefois, après ajustement pour tenir compte de l'inflation et des fluctuations du taux de change du dollar, l'augmentation n'a été que de 5 % durant cette période. Les ressources ordinaires du PNUD restent particulièrement exposées à la volatilité des taux de change.

En 2006, le montant des contributions affectées à des fins particulières (autres que les ressources de base) a atteint 3,8 milliards de dollars EU, se maintenant ainsi au même niveau qu'en 2005. De 2005 à 2006, les ressources de pays bénéficiaires destinées au financement de leurs programmes qui ont été acheminées par l'entremise du PNUD sont passées de 1,1 milliard de dollars EU à 1,36 milliard. Pour la même période, les contributions aux ressources autres que les ressources de base des membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de la coopération et du développement économiques sont passées de 1,05 milliard de dollars EU à 1,03 milliard, soit un léger fléchissement. Les contributions de partenaires non bilatéraux sont passées de 1,43 milliard de dollars EU à 1,2 milliard. Malgré la diminution nette de ses ressources autres que les ressources de base, le PNUD continue d'être

Contributions au PNUD - 1997-2006 (Chiffres préliminaires)

(en millions de \$EU)



Source : PNUD, Division de la mobilisation des ressources

Recettes brutes 2006 (Chiffres préliminaires)*

Classement selon le montant des contributions aux ressources ordinaires**

(en millions de \$EU)

Donateurs	Ressources ordinaires	Cofinancement
Pays-Bas	113,8	58,3
Suède	109,0	116,9
Norvège	108,0	79,2
États-Unis	105,2	127,8
Royaume-Uni	91,0	199,7
Japon	75,0	154,0
Danemark	61,3	19,1
Canada	49,6	65,9
Suisse	41,6	15,2
Allemagne	33,6	31,5
France	31,1	21,1
Espagne	28,6***	32,9
Irlande	20,0	11,8
Finlande	18,7	10,3
Belgique	17,9	24,5
Nouvelle-Zélande	5,5	5,3
Autriche	5,3	6,0
Australie	5,3	28,9
Inde	5,0	1,0
Chine	3,0	23,3
Arabie saoudite	2,0	10,4
Portugal	1,8	1,7
Luxembourg	1,7	3,9
République de Corée	1,0	4,7
Mexique	1,0	6,5

* Au 25 mai 2007

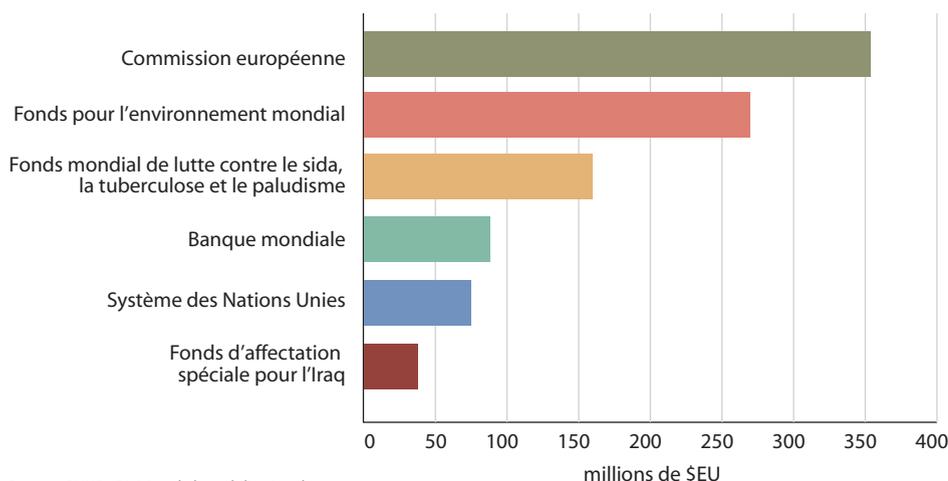
** Donateurs ayant contribué 1 million de dollars ou plus aux ressources ordinaires

*** Comprend une contribution de 15 millions d'euros pour 2006, reçue en janvier 2007

sollicité par les gouvernements en vue d'obtenir, d'acheminer et de gérer divers types de financements conformément aux priorités nationales.

Les ressources affectées apportent un complément important aux ressources ordinaires du PNUD. Le ratio des ressources affectées aux ressources ordinaires continue toutefois de révéler un déséquilibre. L'aptitude du PNUD à s'acquitter de son mandat et de fournir un appui efficace au renforcement des capacités pour le développement est indissociablement liée à la disponibilité d'un montant de ressources de base qui lui permettent d'appliquer des approches de gestion souples et intégrées axées sur l'efficacité et la durabilité à long terme du développement. ■

Appui du PNUD à l'apport d'aide non bilatérale Principaux donateurs contribuant aux autres ressources



Source : PNUD, Division de la mobilisation des ressources

Abréviations et acronymes

APD	Aide publique au développement
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FENU	Fonds d'équipement des Nations Unies
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PFP	Plan de financement pluriannuel
PIB	Produit intérieur brut
PMA	Pays les moins avancés
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RDC	République démocratique du Congo
UE	Union européenne
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
VNU	Volontaires des Nations Unies

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à votre bureau local du PNUD ou à l'un des bureaux suivants :

Programme des Nations Unies
pour le développement
Bureau des communications
One United Nations Plaza
New York, NY 10017
États-Unis d'Amérique
Téléphone : (212) 906 5300
Télécopie : (212) 906 5364

Programme des Nations Unies
pour le développement
Bureau européen
Palais des Nations
CH-1211 Genève 10
Suisse
Téléphone : (41-22) 917 8542
Télécopie : (41-22) 917 8001

Bureau de liaison du PNUD
de Bruxelles
Bureau des Nations Unies/PNUD
14 Rue Montoyer
1000 Bruxelles
Belgique
Téléphone : (32-2) 505 4620
Télécopie : (32-2) 505 4729

Bureau de liaison du PNUD pour
les pays nordiques
Midtermolen 3
PO Box 2530
DK-2100 Copenhague O
Danemark
Téléphone : (45-35) 46 71 50
Télécopie : (45-35) 46 70 95

Bureau du PNUD de Tokyo
UNU House, 8F
Jingumae 5-53-70
Shibuya-ku, Tokyo 150-0001
Japon
Téléphone : (813) 5467 4751
Télécopie : (813) 5467 4753

Bureau de liaison du PNUD
de Washington
1775 K Street, NW, Suite 420
Washington, DC 20006
États-Unis d'Amérique
Téléphone : (202) 331 9130
Télécopie : (202) 331 9363

Centre régional du PNUD
Europe et Communauté des États
indépendants
Grosslingova 35
Bratislava 811 09
République slovaque
Téléphone : (421-2) 59337 111
Télécopie : (421-2) 59337 450

Centre régional du PNUD
de Bangkok
United Nations Service Building
3rd Floor, Rajadamnern Nok Avenue
Bangkok 10200
Thaïlande
Téléphone : +66 (0) 2288 1234,
(0) 2288 2129
Télécopie : +66 (0) 2288 3032,
(0) 2280 0556

Centre d'appui régional du PNUD
pour l'Afrique orientale et australe
7 Naivasha Road Sunninghill
P.O. Box X4
Johannesburg
Afrique du Sud 2157
Téléphone : (27-11) 603 5000
Télécopie : (27-11) 258 8511

Centre du PNUD pour le Pacifique
c/o UNDP
Private Mail Bag
Suva, Fidji
Téléphone : (679) 330 0399
Télécopie : (679) 330 1976

Centre régional du PNUD
de Colombo
23 Independence Avenue,
Colombo 7
Sri Lanka
Téléphone : (94-11) 4526 400
Télécopie : (94-11) 4526 410

Crédits photos

Couverture : Ron Giling/Still Pictures

page 1 : PNUD-Costa Rica

page 4 : Mark Edwards/PNUD

page 9 : En haut, Eskinder Debebe/ONU;
en bas, Brian Randall/PNUD

page 10 : Bureau de presse/Cabinet du Président/Rwanda

page 13 : ONU-Habitat; médaillon – Eskinder Debebe/ONU

page 15 : Anna Chilczuk/PNUD

page 16 : Bruce Southwick/PNUD

page 21 : Cassandra Waldon/PNUD

page 22 : Andres Leighton/Photo AP

page 23 : Riccardo Gangale/PNUD

page 24 : Gustavo Ferrari/ Photo AP

page 26 : PNUD-Kosovo

page 29 : Les Amis de la Terre-Europe

page 31 : PNUD-Maldives

page 34 : Stephen Shaver/Bloomberg News

page 38 : Andrew Gombert/PNUD

page 41 : PNUD

Icônes des OMD de la page 11 : Centre d'appui régional du
PNUD pour l'Afrique orientale et australe

Rapport publié par le
Bureau des communications,
Programme des Nations Unies
pour le développement
New York

Rédactrice : Gretchen Sidhu
Traduction : Michel Coclet
Maquette : Laurie Douglas
Impression : Hoechstetter
Printing Company, E.-U.A

Imprimé par des techniques
écologiquement rationnelles
sur papier recyclé.

© PNUD, juin 2007



**Programme des Nations Unies
pour le développement
One United Nations Plaza
New York, NY 10017
États-Unis d'Amérique**

www.undp.org/french